Dimanche, 1er avril 1849. BUREAUX : 7, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS. 1re année. — N° 18.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
PARIS....	24 fr.	12 fr.	6 fr.
SEINE......	28 »	14 »	7 »
DÉPARTEMENS..	32 fr.	16 fr.	8 fr.
ÉTRANGER.......	40 »	20 »	10 »

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé (*franco*) à M. CH. EDMOND. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.)

POLITIQUE GENERALE.

PARIS, 31 MARS 1849.

Le comité de la rue de Poitiers et la Presse.

Le comité de la rue de Poitiers se décide enfin pour la propagande. Le comité est composé presque en entier de vieux ennemis de toute espèce de propagande. Ils étaient jusque aujourd'hui conséquents avec eux-mêmes : ils n'avaient rien à propager ! Le froid, les ténèbres, la mort, ne se propagent pas ; les principes destructifs de toute vie, représentent, dans le système physique et moral, la *non-intervention politique*. Elle ne se propage pas ; elle n'existe qu'en niant toute propagande. Mais voilà que la nuit du comité de la rue de Poitiers, le froid des banquiers et la nullité des avocats qui le constituent, se transforment en propagateurs de la lumière et de l'action. Le susdit comité fera de la propagande spiritualiste, religieuse et sociale. Le comité commande des livres et des brochures anti-socialistes. On paiera les écrivains anti-socialistes à tant la ligne; tout ennemi du socialisme est assuré de gagner sa journée. Mais comme on vise à l'actualité, ce que l'on demande pour le moment, ce sont des ennemis contre l'Italie et la Pologne.

La *Presse*, pour cette œuvre anti-italienne, anti-polonaise et anti-sociale, a souscrit pour une somme de 1,000 fr.

Nous regardons la *Presse* comme un organe officiel de l'Académie des sciences morales et politiques, et de la majorité de l'Assemblée nationale. La *Presse* dit avec franchise ce que le monde officiel rumine dans son silence diplomatique. La *Presse* se fait propagandiste, elle fournit des fonds et des arguments : elle dit que l'argent dépensé en frais d'incarcérations, de procès, de condamnations, d'exécutions, et dévoré par le procureur-général, les témoins et le bourreau, serait mieux employé à la propagande des principes. Oui, l'argent qu'il nous en coûte pour faire tomber la tête d'un socialiste, victime aveugle des passions, employons-le à l'achat de la lumière, pour éclairer de pareils aveugles. C'est ainsi que la *Presse* nous semble avoir compris le programme de la rue de Poitiers, aussi, souscrit-elle pour 1,000 fr. La souscription signifie que les appointements des procureurs-généraux et autres accusateurs publics devraient, à partir de ce jour, être partagés entre les entrepreneurs de *propagande morale* qui font partie de l'église de la rue de Poitiers.

La *Presse*, abordant la grande question de la propagande morale, s'engage dans l'inconnu. En souscrivant pour mille francs, la *Presse* suppose que nous sommes déjà assez marchands, assez exploiteurs pour croire qu'on n'ait pas besoin d'une prime de plus de mille francs quand on veut avoir un livre édifiant. Le capital de mille francs est censé suffisant pour entreprendre l'œuvre de l'apostolat. Le comité de la rue de Poitiers se trompe; la *Presse* se trompe.

On continuera à lire les articles du citoyen Proudhon, ne fût-ce que par cette seule raison que l'honorable représentant du Peuple n'est pas payé, qu'il paye, au contraire, ses articles de son argent et de sa liberté.

Mais les livres et les articles du comité de la rue de Poitiers n'auront jamais pour le public que la valeur des annonces et des réclames. On nous dit d'avance que la propagande de la rue de Poitiers se vend et s'achète. La seule chose qui intéressera le public c'est de savoir le prix des articles. Le capital le moins productif est celui qu'un marchand consacre à une propagande morale. Propager veut dire se produire, s'étendre, se communiquer : dans le langage de la rue de Poitiers cela signifie thésauriser, se concentrer, se cacher, s'enfouir, s'enterrer. Quoi ! les mêmes hommes qui prêchent la non-intervention entreprennent la propagande ! Propagande d'un genre nouveau ! On eût bien fait de la caractériser. Le comité de la rue de Poitiers et la *Presse* auraient dû déclarer que l'on abjurait toute idée de propagande désintéressée, mais que l'on se réservait de faire de la propagande à tant la ligne.

Il n'y a pas de propagande sans foi !

Le général Bem est entré à la tête de 12,000 hommes dans la capitale de la Transylvanie, après en avoir chassé les Russes. (*Voir aux nouvelles étrangères.*)

On écrit de Jassy à un journal de Vienne que 100,000 Turcs ont occupé la Valachie pour protester avec plus d'énergie contre l'invasion des principautés par les troupes de l'autocrate.

Le *Moniteur* confirme l'election du roi de Prusse, que nous avions annoncée hier, comme empereur d'Allemagne; il a obtenu 299 voix : 248 membres se sont abstenus.

Une députation de 24 représentants va se rendre à Berlin pour offrir la couronne à Frédéric-Guillaume IV.

DERNIÈRES NOUVELLES D'ITALIE.

Insurrection de Milan. — Bombardement de Bergame. — Victoire des Vénitiens.

La cause de l'Italie n'est pas encore perdue. Tandis que nos anciens conservateurs accusent ici les Italiens d'indifférence pour leur propre cause, les Italiens ont commencé la lutte et de toutes parts se sont levés, pour faire une puissante diversion en faveur des Piémontais. L'armée de Charles-Albert a succombé, mais voici que les ennemis surgissent autour de Radetzki et menacent d'écraser son armée victorieuse.

Déjà nous avons annoncé la résolution prise par la République romaine d'envoyer toutes ses forces sur le théâtre de la guerre ; déjà nos lecteurs connaissent les préparatifs de la Toscane, l'entrée dans ce pays du général La Marmora : voici maintenant que le dernier courrier d'Italie nous apprend qu'une insurection a éclaté à Milan ; que, depuis trois jours, on bombardait Bergame révoltée contre l'Autriche, et enfin que le général Pépé faisant une sortie de Venise à la tète de 6,000 hommes, est parvenu à débloquer un côté de cette ville, tandis que la flotte vénitienne, au moment d'opérer sa jonction avec les forces navales sardes, va inquiéter les rivages de l'Istrie.

Voici l'extrait d'une lettre datée de Milan, 26 mars, où nous trouvons une partie de ces nouvelles :

« Une émeute a éclaté à Milan, on ignore si on parviendra à la réprimer.

» Le peuple a arraché partout et foulé aux pieds les armes de l'Autriche. Les bureaux de la *Gazette officielle* à Milan ont été envahis et les presses brisées.

» Le gouverneur du château menace de bombarder la ville. Les autorités municipales se sont rendues près de lui pour l'empêcher de mettre sa menace à exécution, tandis que d'autres personnes essaient de calmer le peuple. Il est douteux qu'on y réussisse.

» Bergame est en pleine révolution ; le bombardement y dure depuis trois jours. On annonce aussi que les provinces vénitiennes sont entièrement insurgées.

» Que deviendrons-nous, ajoute le correspondant, si, comme on l'annonce, l'armée piémontaise a été battue ! quelle ne sera pas la vengeance de Radetzki à son retour ! »

Une autre correspondance, datée de Florence, 24 mars, contient ceci :

« Une estafette arrivée hier de Ferrare à Bologne, porte que le général Pépé, à la tète de 6,000 hommes, a fait une sortie du côte de Chioggia, et a obligé les Autrichiens, qui bloquaient de ce côté, à se retirer précipitamment jusqu'à Crespino sur le Pô, c'est à-dire, à plus de huit lieues de distance.

» L'envoyé de Venise à Florence confirme ce matin cette heureuse nouvelle en ajoutant qu'un autre corps de 4,000 Vénitiens devait faire une autre sortie sur Mestre.

» La division navale vénitienne était prête à mettre à la voile aussitôt que l'escadre sarde arriverait pour opérer de concert contre Pola et le littoral de l'Istrie. »

Comment se fait-il que les dépêches d'Italie soient connues à Londres, alors qu'on les ignore encore à Paris?

Une lettre de Palerme, 14 mars, nous informe qu'il est impossible de prolonger la durée de l'armistice avec le roi de Naples. La médiation anglo-française devient sans objet, la guerre étant inévitable.

L'armée sicilienne se compose de 20,000 hommes, les hostilités commenceront à Catarina.

Nous avons reçu aujourd'hui des détails sur la bataille perdue par Charles-Albert. L'abondance des matières nous force à en ajourner le récit à demain. Ces détails n'ajoutent rien aux faits déjà connus.

Nous lisons dans la *Concordia* de Turin du 27 mars :

« VERCEIL, 26 mars. — Notre ville est tranquille. Les Autrichiens occupent la rive gauche della Sesia jusqu'au pont, où ils ont placé un avant-poste. De l'autre côté du pont, près la ville, se trouve la garde nationale piémontaise pour protéger la ville contre toute surprise et incursion. La principale condition de la suspension des hostilités est que les Autrichiens ne pourront pas dépasser la ligne de la Sesia. Des personnes dignes de foi assurent que Radetzki a ordonné aux provinces occupées par lui de lui remettre les armes dans les vingt-quatre heures.

» On dit que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, avec le maire de Turin, ont traversé ce matin Verceil se rendant à Novarre, où est le quartier-général autrichien. »

Dans sa séance du 26 mars, la chambre des députés de Turin a été informée de l'abdication du roi A cette occasion, un grand nombre d'interpellations ont été adressées au ministère, principalement sur la conduite de la guerre et sur l'armistice, mais sans résultats sérieux.

Le lieutenant-général du royaume a annoncé à Turin, le 26, l'abdication du roi par la proclamation suivante :

« Je dois vous communiquer une nouvelle douloureuse. Le roi Charles-Albert, après avoir affronté avec intrépidité les balles ennemies, vu le revers de nos armées, n'a pas voulu plier devant la mauvaise fortune ; il a préféré couronner sa vie par un nouveau sacrifice. Dans la journée du 23 mars il a abdiqué en faveur du duc de Savoie. La reconnaissance des peuples sera éternelle pour lui, ainsi que notre respectueux attachement. Serrons-nous autour du nouveau roi, digne émule des vertus paternelles dans les batailles, et gardien intègre des franchises constitutionnelles établies par son auguste père. Vive le roi Victor-Emmanuel!

» EUGÈNE DE SAVOIE.

» Turin, le 26 mars 1849. »

« *A la garde nationale.* — Le roi Charles-Albert, dans la journée du 23 mars, a abdiqué en faveur du duc de Savoie.

» Je vous annonce son abdication l'âme douloureusement émue. Dans la vie privée il conservera un doux souvenir de vous pour le zèle et le concours que vous avez apportés pour la garde de son auguste famille et le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. Vous ne cesserez pas, j'en ai la confiance, de donner votre amour à ce digne héritier et de nourrir pour lui les sentiments de fidélité et d'affection que vous avez voués à son auguste père. Vive Victor-Emmanuel !

» EUGÈNE DE SAVOIE,
» Lieutenant-général de S. M. »

Nous lisons dans l'*Univers* :

« La *Tribune des Peuples*, organe spécial des réfugiés politiques, publie ce matin la note suivante :

» On nous affirme que tous les Italiens en état de porter les armes, résidant à Paris, sont partis ou *font leurs préparatifs de départ pour aller défendre la cause de l'indépendance.* Nous n'attendions rien moins de leur patriotisme. »

Suit un long article sur la conduite que devraient tenir les réfugiés italiens. Le journal *religieux* termine ainsi :

« Il faut le dire, le fait le plus grave de cette guerre et le plus triste pour l'Italie, ce n'est point la défaite de Charles-Albert, c'est l'isolement où le Piémont a été laissé par ceux qui l'avaient poussé à prendre les armes. »

C'est Charles-Albert qui s'est constamment tenu dans l'isolement. La Lombardie s'est donnée à Charles-Albert lors de son entrée à Milan. La Vénétie s'est donnée dans l'espoir qu'il y viendrait ; Parme, Plaisance se sont réunies au Piémont pour secourir leurs frères de la Vénétie et de la Romagne. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait refusé au gouvernement de Charles-Albert quoi que ce fût, argent, hommes, munitions. Mais, dès les commencements de la guerre, l'esprit qui parle par l'organe de l'*Univers*, n'a cessé de donner au roi des conseils perfides, dont les tristes résultats réjouissent maintenant la coterie de l'*Univers*. Les jésuites et les conservateurs faisaient en Italie ce qu'ils font aujourd'hui en France. Ce n'est pas l'Autriche qu'ils combattaient, c'est la liberté et ses représentants.

On a persuadé à Charles-Albert qu'il était de son intérêt de repousser le concours que lui offraient toutes les populations italiennes, depuis les bouches du Pô jusqu'à Palerme. Pour le parti dont l'*Univers* est l'organe, le maréchal Radetzki, l'*allié de Nicolas*, était toujours le représentant du principe légitimiste, religieux et politique. Ce dont on pourrait accuser le parti national, c'est de n'avoir pas assez compris la pensée intime du parti dynastique et jésuitique en Italie. Cette pensée se révèle assez clairement en France dans l'*Univers*. Les rédacteurs de cette feuille sont plus explicites, assurés qu'ils sont d'agir dans le sens du monde officiel. Leurs amis de Turin agissent avec plus de mystère.

Pour ce qui est des remarques de l'*Univers*, remarques pieusement perfides, sur le devoir pour les réfugiés italiens d'aller se joindre à l'armée de l'indépendance en Italie, nous lui ferons observer que les réfugiés auxquels il fait allusion ont déjà fait leurs preuves sur plus d'un champ de bataille. Si l'*Univers* désire sincèrement les voir combattre Radetzki, il ferait bien de parler à ses amis du ministère et de la police pour lever les difficultés politiques et bureaucratiques du départ.

La *Gazette de France*, journal certainement aussi religieux et pour le moins aussi catholique que l'*Univers*, n'a pas perdu, elle, le sentiment, le sens commun national, au point de ne pas voir l'intérêt qu'aurait la France d'assurer l'indépendance de l'Italie. Nous engageons les jésuites de l'*Univers* à lire les gallicans de la *Gazette*, ainsi qu'il suit :

Quelque prévu que fût ce dénoûment du Piémont, après les nouvelles qui nous sont parvenues, il nous est impossible de ne pas le déplorer.

Si le gouvernement piémontais, à la première nouvelle du désastre de Novare, puisant une inspiration énergique dans le danger de la patrie, avait décrété que son siége était transporté à Gènes, et qu'il y eùt convoqué les chambres, nous ne savons pas trop quel fruit le maréchal Radetzki aurait retiré de sa victoire et ce qu'il aurait gagné à occuper Turin.

Que peut vouloir en ce moment la France amie de l'Italie ?

Deux choses que nous ne pouvons laisser confisquer sans honte et sans humiliation pour notre propre pays lui-même :

L'intégrité du royaume de Sardaigne ;

La liberté de l'Italie.

Aux cris victorieux des soldats de Radetzki, nous voyons se soulever un coin du rideau qui cache les menées clandestines des ennemis de l'Europe démocratique. L'œuvre conduite et élaborée sous les auspices de Metternich et de Guizot commence à fructifier. Les journaux ministeriels de Londres n'osent pas encore accuser la Révolution de février. Ils n'en veulent pas encore à la France pour avoir encouragé les espérances des Peuples de l'Italie. Le coupable, c'est l'ex-roi Charles-Albert.

« La marche progressive (dit le *Chronicle*) de l'armée autrichienne, au cœur du Piémont, peut, nous aimons à l'espérer, trancher d'un seul coup toutes les difficultés, et, une fois pour toutes, anéantir l'ambition criminelle de la maison de Savoie. »

Le manifeste publié par le cabinet de Vienne, après la reprise des hostilités par le gouvernement sarde, est marqué au coin d'habileté qui caractérise le génie diplomatique du prince de Schwartzenberg et d'une modération plus parfaite encore que celle qui distingue le comte Stadion. A en croire le *Chronicle*, le peuple italien n'est pour rien dans le mouvement révolutionnaire de l'Italie. La révolution de Milan, dit-il, fut aristocratique et purement féodale, de même que celle de Varsovie en 1830.

« Que peuvent gagner les cultivateurs des champs fertiles du Tessin et de l'Adige, en passant sous le régime de la licence seigneuriale et des extorsions patriciennes des Belgiojoso, des Borromeo ? Les soins maternels (*the fostering superintendence*) de l'empereur d'Autriche protégent le paysan, ici comme en Gallicie et en Hongrie, contre les avanies des nobles. Aucune puissance au monde n'a jamais été mieux gouvernée ni plus heureuse que ne l'étaient avant la Révolution les possessions de l'Autriche dans l'Italie septentrionale. »

L'idée devant servir de base aux conférences de Bruxelles, l'idée de séparation de la Lombardie de l'empire autrichien ne peut pas être attribuée au cabinet de Saint-James. Le *Chronicle* ne trouve aucune bonne preuve à l'appui de cette assertion, et, par conséquent, ne peut pas en accuser lord Palmerston.

Comment croire que l'Autriche eùt pu consentir à se départir de ses possessions italiennes? La Vénétie et la Lombardie ne tarderont pas à rentrer sous la domination autrichienne. Elles reconnaitront leur faute, et maudiront l'auteur de tous les malheurs qui viennent de les accabler.

Le parjure, le coupable Charles-Albert a enfreint la foi des traités jurés dans l'article 4 de l'armistice. Tous les mois il faisait passer à Venise des secours en argent. Presque tous les membres du gouvernement provisoire de Milan ont été reintégrés dans leurs fonctions à Turin. Les *émissaires polonais et madgyars* y étaient amicalement reçus et encouragés, etc., etc.

Comme on le voit, le langage du *Chronicle* continue d'exprimer les sentiments du ministère français actuel et de la majorité de l'Assemblée nationale.

Le *Chronicle* est l'organe de M. Guizot.

Si nous citons le *Chronicle*, c'est pour expliquer notre *Moniteur*.

Séance de l'Assemblée.

La question des affaires étrangères, grâce aux faits qui s'accomplissent en Europe, se dégage de plus en plus du vague de l'indécision et de la phrase mensongère où les réacteurs voudraient à tout jamais la noyer. Le Peuple sait maintenant de quoi il s'agit; il n'a à son choix que la guerre ou le déshonneur, et nous espérons qu'il optera pour la première.

La séance d'aujourd'hui a été de la plus haute importance; elle nous a donné le dernier mot des hommes éminents du pays ; elle a révélé leur valeur intrinsèque dans toute sa précision.

Le général Cavaignac a ouvert le débat ; il nous a parlé du temps où il était au pouvoir ; il a déclaré qu'il a suivi en tout la politique de l'Assemblée, dont il n'était que l'agent ; que personnellement il était contraire à la guerre ; que du reste il appuyait, par des moyens énergiques, la médiation proposée à l'Autriche, et qu'enfin sa politique ne contredisait en rien le sens du fameux manifeste de M de Lamartine.

Nous laissons à M. Taschereau le travail des revues rétrospectives ; en présence des actualités, nous abandonnons le passé à notre oubli et au burin de l'historien; nous ajouterons seulement que l'obéissance passive est fort estimable dans un soldat, mais qu'il y a des moments où elle est fatale dans le premier magistrat d'une grande nation.

Nous ignorons quelle était la politique occulte de l'Assemblée ; nous connaissons uniquement ce qu'en connait le pays, c'est à dire le vote du 24 mai. Et d'ailleurs si, comme M. Drouin de Lhuys l'a avoué hier, le vote sur l'affranchissement de l'Italie n'était lui-même qu'un leurre pour donner le change au Peuple, nous sommes profondément convaincus que l'honorable général aurait eu parfaitement raison de le prendre au sérieux, de jeter une armée au-delà des Alpes, d'affranchir l'Italie, de rendre la République digne, grande et glorieuse, et de venir ensuite demander à l'Assemblée s'il avait outrepassé ses pouvoirs. Certes, le peuple entier aurait cette fois-ci devancé la réponse de ses mandataires, et sans contredit, à l'heure qu'il est, nous ne saurions même pas s'il y a des rétrogrades et des royalistes en France.

Quant à l'accord parfait entre la politique du général Cavaignac et la circulaire du citoyen Lamartine, nous ne nous en étonnons nullement. Cette curieuse pièce est arrangée de manière à pouvoir servir de base à tous les systèmes, excepté à celui de la vraie République, aussi voyons-nous à tout moment des légitimistes, des philippistes, des républicains modérés venir y puiser à pleines mains, et en retirer force arguments contre la liberté des Peuples et la dignité de la France.

M. Thiers succède à la tribune au général Cavaignac, l'Assemblée garde un silence solennel, comme si, en effet, elle devait entendre la dernière décision sur le sort du pays; le grand homme de la bourgeoisie malthusienne, le cynique diplomate de la monar-

chic aiguise les traits les plus perfides de son éloquence; il se prépare à livrer un rude combat à tout ce qui est honneur, liberté, émancipation des Peuples et ruine des vieilles doctrines, bref, à tout ce qui n'est pas lui. Sa parole souple, claire et nonchalante amuse plus qu'elle ne persuade, et par là même entraîne cette indolente majorité qui ne demande qu'à passer son temps de la manière la plus agréable. Le grand maître de l'intrigue parlementaire sait rendre lucide la question la plus embrouillée: il épargne la peine de réfléchir: il commence par dire, et cela avec raison, qu'il ne sera ni ambigu ni équivoque; il déclare de prime abord qu'il n'est ni républicain, ni démocrate, et on le croit sur parole, on ne s'étonne même pas de son courage, d'autant plus que le 24 Février est bien loin de nous et que la réaction se déchaîne pour le moment dans toute sa puissance. Il partage son discours en deux parties : dans la première il doit prouver que la France se perdrait en prenant l'initiative de la guerre; dans la seconde, tout en faisant l'apologie de la force brute, il prétend démontrer que les Peuples sont encore en enfance, qu'ils ne méritent pas la liberté, et qu'en Europe les rois seuls sont les maîtres absolus du bétail humain.

Fantôme de la vieille diplomatie, il exhibe l'épouvantail de la coalition; il effraie les superstitieux; il affirme que, pour aider l'Italie, la France aurait besoin d'un million de soldats; qu'au premier coup de canon elle allumerait une guerre générale; que tous les Peuples se tourneraient contre elle; qu'il serait de la plus insigne folie de croire à la sympathie des nationalités, surtout quand on songe que les Hongrois de Radetzki n'ont pas passé à Charles-Albert, et que la République, en cas de guerre, n'aurait pour elle que quelques minorités turbulentes et démagogiques.

Il dit tout cela, cet homme, et il ne se rappelle pas qu'il y a un an, au signal donné par la France, tous les gouvernements s'ébranlèrent, que l'Allemagne entière conquit des droits constitutionnels, que l'Autriche entra dans cette phase de décomposition dont les contre-révolutionnaires européens, malgré les victoires de Radetzki, s'efforceraient en vain de la sauver; que la Russie ferma hermétiquement ses frontières, croyant l'idée incapable de franchir ses douanes, à moins de s'incarner dans un émissaire. Mais que fait l'histoire à l'historien, quand son propre intérêt se trouve engagé?

La République, s'écrie-t-il, a eu beau abolir de droit les traités de 1815, elle les a conservés de fait, elle doit les respecter et ne songer par conséquent ni à l'affranchissement de l'Italie, ni au pacte fraternel avec l'Allemagne, ni à la reconstitution de la Pologne. Cet isolement pourrait, il est vrai, nuire à la France, mais quel état aujourd'hui n'a pas ses difficultés? La Prusse, l'Autriche, ne se trouvent-elles pas dans une position critique? La Russie seule grandit chaque jour en puissance et en prospérité.

Le grand mot est enfin lâché; c'est la Russie qui doit servir à la France de modèle, et puisque la République, faute de républicains, ne saurait être républicaine, puisque, grâce aux anarchistes et aux démagogues, elle ne peut pas donner à ses citoyens la liberté, ni l'appuyer chez les autres peuples opprimés, qu'elle prenne donc la Russie pour exemple; qu'elle devienne cosaque, et alors du moins elle rétablira l'ordre dans ses Etats, elle pourra même aider à faire la chasse aux démagogues à l'étranger.

La prophétie de Napoléon est donc à moitié accomplie. l'homme au knout est déjà là, il ne lui manque que le pouvoir absolu pour en finir avec les républicains et transformer l'Europe en un vaste tsarat.

Heureusement, M. Thiers représente sa caste seulement et non le Peuple français. C'est au nom de ce dernier, au nom de toutes les nationalités asservies que Ledru-Rollin est venu à la tribune porter son éloquente parole et repousser les opinions liberticides de son triste collègue. Il a rappelé qu'en 1840, M. Thiers et ses complices politiques soutenaient chaleureusement la doctrine de la guerre; qu'ils excitaient dans leur sens la nation, qu'ils ont dépensé 800 millions pour une paix armée, et qu'il ne s'agissait pas alors d'une guerre aux portes de la France, mais bien dans cet Orient choisi par l'ex-ministre pour arène à sa popularité, à son ambition.

Quant à la puissance du Peuple, elle est bien loin d'être une chimère; la cause italienne n'est pas encore perdue. Les Hongrois soutiennent depuis six mois une lutte héroïque contre l'Autriche, et les dernières nouvelles d'Italie sont bonnes : le général Pépé a culbuté 6,000 Autrichiens. La Vénétie est en pleine révolte. Bergame, insurgée par suite des désastres du Piémont, a été bombardée pendant trois jours. Milan est en fermentation, et l'honorable ami de M. Drouyn de Lhuys, le généreux vainqueur Radetzki, a envoyé l'ordre de réduire en cendres la capitale de la Lombardie au premier signal d'émeute.

« Vous êtes une haute intelligence, » ajoute le fougueux tribun en s'adressant à ce monsieur Thiers qui, après avoir tant bien que mal compris le passé, n'entend rien au présent et ne conçoit guère l'avenir. « Vous croyez combattre l'anarchie, mais c'est contre la liberté que vous luttez. »

L'Assemblée ployait involontairement sous la parole de Ledru-Rollin, pleine de vigueur, d'espoir et de confiance dans le triomphe de la bonne cause; elle n'a prêté qu'une médiocre attention au discours empesé de M. le président du conseil, qui, mécontent de la protection que M. Thiers a cru devoir accorder au ministère, a cru indispensable de répéter les opinions de son patron, en phrases plus bruyantes mais moins habiles.

Après avoir entendu le citoyen Dupont (de Bussac), qui a abordé la question de son point de vue pratique et s'est ouvertement et loyalement prononcé plutôt pour la guerre que pour le déshonneur, l'Assemblée a adopté, à la majorité de 120 voix, l'ordre du jour timide et incolore présenté par M. Bixio et accepté par le gouvernement.

En somme, l'interpellation d'aujourd'hui, quant aux résultats, est allée rejoindre toutes les interpellations du genre qui, depuis trente-quatre ans, se sont suivies à notre tribune parlementaire. Il faut espérer qu'un jour, aux interpellations de ses représentans, le peuple, de son propre mouvement, prendra le parti d'intervenir.

On a déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale le rapport fait par M. Sarrans, au nom du comité des affaires étrangères, sur la proposition de M. Francisque Bouvet, relative à l'ouverture d'un congrès international, ayant pour but un désarmement proportionnel entre tous les Etats reconnus. Ce rapport propose le rejet de la proposition de M. Bouvet.

—

M. Leblond a fait un rapport à l'Assemblée nationale au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Morin, relative à l'abrogation des art. 414. 415 et 416 du code pénal, concernant la coalition de patrons ou d'ouvriers qui, par des menaces, violences, voies d'intimidation ou tous autres moyens, auraient opéré ou tenté d'opérer la cessation ou la suspension du travail, l'abaissement ou l'élévation des salaires, ou tout autre préjudice, soit aux patrons, soit aux ouvriers.

REVUE DE LA PRESSE.

Journaux de Paris.

Le *National* se préoccupe beaucoup de la séance qui doit avoir lieu demain, et dans laquelle on doit décider du sort de l'Italie. Il adresse des conseils aux représentants, et les engage à se tenir en garde contre l'éloquence de M. Thiers. Nous citons le paragraphe suivant de son article.

« Cette attitude énergique, cette initiative aussi prudente que hardie entraînera-t-elle après elle la guerre dont M. Thiers va faire miroiter les périls devant les yeux de l'Assemblée? Nous osons affirmer le contraire. L'Autriche, avec la Hongrie attachée à son flanc, la Lombardie frémissante, Venise, sous les armes, Rome et Florence n'attendent qu'un chef, l'Autriche ne se soucie pas de s'engager contre la France : elle sait qu'on n'aurait pas aussi bon marché de notre armée, conduite par des généraux habiles, que des malheureuses troupes piémontaises. Nous allons plus loin et nous soutenons que le seul moyen de prévenir une lutte imminente, s'est d'agir résolument et en gens qui ne fuient pas devant elle. »

La République parle aussi des dépêches que nous a envoyées notre chargé d'affaires en Italie, M. Bois-le-Comte :

« La liberté d'Italie doit avoir été vendue à deniers comptants sur le champ de bataille de Novarre. Victor-Emmanuel a été oint avec le sang des républicains qui a scellé sur son front la couronne de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem.

» Les Piémontais *honnêtes et modérés*, dit M. Bois le-Comte dans une de ses dépêches, ont repoussé les propositions de résistance énergique; ils veulent *l'ordre* et *la tranquillité*.

» Nous connaissons en France des lâches de cette force. Le Russe et le Croate seraient à ravager la Champagne, ils se prononceraient en faveur de *l'ordre* et de *la tranquillité*, ils iraient porter leurs économies sur le prix de l'usure et des primes de bourse au comité de la rue de Poitiers, pour combattre la propagande des mauvaises doctrines, et ils traiteraient encore de brigands ceux qui s'élanceraient pour offrir leurs poitrines aux baïonnettes étrangères! »

Le *Peuple* adresse une lettre à la *Vraie République* pour resserrer les anciens nœuds qui les unissaient; s'appuyant sur la *Vraie République* il sera plus fort, et tous deux de concert hâteront le triomphe du socialisme. Dans son compte-rendu de la chambre il se demande s'il n'est pas en *Cosaquie* en voyant l'attitude des représentants écoutant les nouvelles d'Italie.

Le *Temps* rend compte de la séance d'hier et regrette la froideur d'une partie des représentants pour une cause aussi sacrée que celle de l'indépendance italienne. Voici comment il juge le discours du ministre des affaires étrangères.

« M. le ministre annonce que le nouveau roi du Piémont, lors de sa rentrée à Turin, a été reçu avec enthousiasme par la population et la garde nationale. Le ministre a reçu, en outre, l'assurance que l'Autriche veut bien ne pas faire de conquêtes. Que le Piémont lui paie les frais de la guerre, et tout pourra s'arranger! Comme on le voit, l'Autriche ne se croit pas assez riche pour payer sa gloire. A tout prendre, le discours de M. le ministre n'est qu'une longue paraphrase de la déclaration déjà fameuse du président du conseil : Nous ferons respecter l'intégrité du territoire piémontais! »

La *Patrie* qui, on le sait, nage pour le moment dans les eaux du ministère, sent ses nerfs s'émousser au seul nom de guerre. Jamais terreur ne fut plus comique : aussi ses arguments s'en ressentent. Il n'y a que cinq bons journaux, en y comptant la *Patrie*; ce sont ceux qui ne veulent pas la guerre. Tous les autres sont des démagogues, des furibonds. La *Patrie* veut les démolir; aussi les prend-elle à partie : édition du matin, édition du soir.

Le *Constitutionnel*, un des cinq prédestinés de la patrie, est le même depuis trois jours. Il s'évertue à prouver que l'Italie mérite son sort, et que la France ne lui doit d'autre secours que l'intervention diplomatique, encore c'est déjà beaucoup se compromettre; si l'Autriche allait se fâcher! Le *Constitutionnel* en tremble rien qu'en y pensant.

Autre trembleur; l'*Evénement*, l'ami de l'ordre et de la vérité, fait aussi sa courbette obligée devant la grande, la puissante, la magnanime Autriche! Quelle modération après la victoire! L'Autriche ne veut prendre que la Lombardo-Vénétie, et se faire indemniser par le Piémont des frais d'une guerre dans laquelle il l'a contrainte à entrer. l'*Evénement* est stupéfait de ce que la France entière ne chante pas: Gloire et louange à Radetzki. Ce grand journal va sans doute lui allumer un encensoir dans son feuilleton. Au fait, Radetzki et l'*Evénement* sont bien faits pour s'entendre. l'*Assemblée nationale* n'a pas encore assez de fonctionnaires en place, il lui faut une nouvelle *razzia* pour avoir de bonnes élections. Quelle infamie!

Le croiriez-vous, amis de l'ordre, croiriez-vous qu'il y a encore des préfets et des sous-préfets républicains! Vit-on jamais atrocité plus grande! des républicains dans une République! Ah! malheur à la France! Si elle ne se dépêche de les mettre à la porte, nous sommes perdus. l'*Assemblée nationale* le déclare aujourd'hui.

Journaux des Départements.

Nous extrayons le passage suivant du *Peuple souverain* de Lyon :

« Après avoir écrasé le Piémont, Radetzki va se retourner furieux contre le reste de l'Italie, et dans quelques jours, grâce aux manœuvres infâmes des réactionnaires, des aristocrates et des prêtres, tout sera terminé. L'Italie, la noble Italie va rentrer sous le joug de ses maîtres, et retomber pour longtemps peut être dans le silence de la tombe.

« La Hongrie, attaquée en même temps par l'Autriche et la Russie, sera bientôt *pacifiée*, et quand *l'ordre* règnera dans toute l'Europe, nous verrons alors apparaître sur les bords du Rhin cinq cent mille baïonnettes toutes prêtes à diviser notre France en lambeaux. »

Ce courageux journal vient d'être condamné : cela ne nous étonne pas sous le régime sous lequel nous vivons.

Nous lisons les mots suivants dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

« Il en est temps encore. La discorde est dans le camp du despotisme, la France peut et doit enfin exercer son action au profit de l'affranchissement des Peuples.

» Les princes la trompent; les nations l'appellent. Quelle tende une main fraternelle aux Italiens, aux Allemands, aux Polonais, ses alliés naturels, et la liberté de l'Europe sortira triomphante du chaos diplomatique qui la tient enchaînée. »

Voici l'opinion du *Journal de la Meuse* :

« Aujourd'hui, Radetzki triomphe et tiendra les promesses de son manifeste. Aujourd'hui, la *barbarie contre révolutionnaire* est victorieuse en Lombardie. Demain peut-être ce sera le tour de la France, si elle n'avise. La situation est grave et les moments sont chers. Ce ne sont pas seulement les libertés italiennes, c'est la République qui est en cause, qui peut se trouver en péril en France, comme au delà des Alpes. Entre les Républiques et les monarchies la lutte est engagée. Nous faisons appel au pays et à ses représentants. Dans cette question suprême de sécurité et d'honneur national, qui triomphera enfin? Sera-ce la politique indépendante ou l'influence de l'étranger? Les souvenirs de Marengo, ou les conseils de la peur? »

Situation de la Banque de France et de ses succursales

Au jeudi 29 mars 1849, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots	499,482,671 37
Numéraire dans les succursales	433,654,617 »
Effets échus hier et recouvrés ce jour	90,910 21
Portefeuille de Paris, dont 46,086,836 fr. 34 c. provenant des succursales	51,370,074 02
Portefeuille des succursales, effets sur place	84,608,847 98
Avances sur lingots et monnaies	46,673,540 »
Avances sur effets publics français	30,447,990 45
Avances sur effets publics français dans les succursales	1,501,337 »
Avances à l'Etat sur bons du trésor de la République	50,000,000 »
Avances à l'Etat sur l'emprunt de 150 millions	50,000,000 »
Rentes de la réserve	10,000,000 »
Rentes fonds disponibles	42,584,488 43
Placement des nouvelles succursales en effets publics	12,779,541 39
Hôtel et mobilier de la Banque	4,000,000 »
Immeubles des succursales	2,273,788 »
Prêt de 10 millions à la ville de Paris	8,000,000 »
Intérêt dans le comptoir national d'escompte	200,000 »
Intérêt des anciennes Banques départementales dans les comptoirs nationaux de leurs villes	230,000 »
Effets en souffrance à la Banque	7,714,757 66
Effets en souffrance dans les succursales	4,258,334 »
Dépenses d'administration de la Banque	303,964 67
Dépenses d'administration des succursales	224,265 »
Divers	709,173 77
Avances au département de la Seine	3,000,000 »
Prêt de 3 millions à la ville de Marseille	1,000,000 »
Total	714,775,248 65

PASSIF.

Capital de la Banque	67,900,000 »
Capital des nouvelles succursales	23,350,000 »
Réserve de la Banque	10,000,000 »
Réserve des nouvelles succursales	2,980,750 »
Réserve immobilière de la Banque	4,000,000 »
Billets au porteur en circulation de la Banq.	410,761,200 »
Billets au porteur en circulation des succ.	22,093,125 »
Billets à ordre	1,039,237 70
Compte-courant du Trésor, créditeur	41,528,751 08
Compte-courants	85,797,890 33
Comptes-courants dans les succursales	25,547,131 »
Récépissés payables à vue	4,829,300 »
Récépissés payables à vue dans les succurs.	913,104 »
Traites des succ. à payer par la Banque	6,223,501 89
Traites de la Banque à payer par les succ.	2,788,446 »
Dividendes à payer	293,266 25
Liquidation du comptoir d'Alger	209,399 04
Escomptes, intérêts divers et dépenses précomptées	2,380,529 74
Escomptes, intérêts divers dans les succ.	1,211,846 »
Réescompte du dernier semestre	246,409 85
Réescompte du dernier semestre dans les succursales	460,661 »
Divers	221,302 77
Total	714,775,248 65

Certifié,
Le gouverneur de la Banque de France,
D'ARGOUT.

Nous trouvons le *Northern Star*, journal chartiste, un article sur l'église anglicane qui nous paraît devoir intéresser nos lecteurs démocrates.

Le rédacteur du *Northern Star* commence par appuyer l'opinion exprimée une fois par notre correspondant de Londres sur le peu de racine que l'église officielle a dans le Peuple anglais. Il dit : « En vérité, l'église doit avoir bien des relations sérieuses et durables avec le Peuple, si la menace seule de voir les dissidents dispensés du payement des taxes d'église peut lui faire craindre la désertion d'un grand nombre de ses fidèles.

Nous trouvons ensuite dans le même article une statistique curieuse des revenus de 26 évêques siégeant dans la chambre des Lords; la voici :

L'Archevêque de York	reçoit	19,064	liv. sterl.
— de Canterbury	—	20,969	—
— de Armagh	—	14,494	—
L'évêque de Bangor	—	5,210	—
— de Bath et Wells	—	4,002	—
— de Carlisle	—	1,585	—
— de Chester	—	1,584	—
— de Chichester	—	6,388	—
— de Clogher	—	8,668	—
— de Durham	—	6,791	—
— de Ely	—	8,686	—
— de Exeter	—	841	—
— de Gloucester	—	3,989	—
— de Killaloe	—	4,041	—
— de Lichfield	—	4,500	—
— de Lincoln	—	4,639	—
— de Llandaff	—	806	—
— de London	—	12,481	—
— de Norwich	—	7,567	—
— de Oxford	—	1,601	—
— de Peterborough	—	3,784	—
— de Ripon	—	4,123	—
— de Rochester	—	704	—
— de Salisbury	—	12,142	—
— de Winchester	—	8,103	—
— de Worcester	—	4,673	—
		171,525	liv. sterl.

(Environ cinq millions deux cent soixante-quinze mille francs.)

De cette statistique l'auteur de l'article tire les conclusions les plus intéressantes. Voici comment la question est posée par lui :

« Ces 26 gentilshommes partagent entre eux la somme de 171,525 livres sterling; si le lecteur veut diviser cette somme par 26 livres de rentes annuelles qui font dix schellings par semaine, il trouvera que six mille cinq cent quatre-vingt dix-sept familles pourraient vivre confortablement avec ces revenus. En comptant cinq personnes par famille, il y aurait donc 32.985 individus qu'on aurait pu transformer, de pauvres mécontents qu'ils sont, en sujets loyaux et contents. Comme chaque famille ainsi soutenue pourrait faire vivre une autre famille en activant la production, il faut doubler le nombre : de manière que nous établissons comme un fait irréfutable la possibilité de faire vivre 65.970 personnes avec le revenu que se partagent actuellement les 26 gentilshommes à larges manches.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

On lit dans le *Moniteur* la lettre suivante adressée au rédacteur :

Monsieur,

Plusieurs journaux ont publié un compte-rendu des dernières séances du comité des affaires étrangères, séances qui, du reste, sont secrètes aux termes du règlement.

Les président et secrétaire déclarent, au nom du comité, que ce compte-rendu est de tout point inexact.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Le secrétaire, C. DE HEECKEREN. — Le président. JULES BASTIDE.

Nous en demandons bien pardon à M. Jules Bastide et au citoyen de Heeckeren, mais nous tenons le fait relaté par nous comme venant d'une source certaine et nous maintenons notre dire.

ITALIE.

(*Voir au commencement du journal.*)

POLOGNE.

Cracovie, le 22 mars. — Notre gouvernement militaire, puisque nous n'en avons pas d'autre, ayant forcé les émigrés qui étaient rentrés dans leurs familles de quitter notre ville, mesure qui a été exécutée dans toute la Gallicie avec toute la brutalité soldatesque, notre gouvernement veut maintenant se montrer généreux, et il vient d'ordonner que les autorités permettent le séjour dans notre ville aux émigrés qui seraient vieux ou malades à ne pouvoir supporter un voyage! Ils déposeront toutefois une caution de 4,000 florins polonais, qui leur sera confisquée aussitôt qu'ils donneront lieu à être soupçonnés d'intentions hostiles au gouvernement.

HONGRIE.

Le *Lloyd* rapporte ainsi la défaite des Russes à Hermanstadt et l'entrée du général Bem dans cette ville :

Vienne, *le 24 mars*. — Nous avons reçu des nouvelles fâcheuses de la Transylvanie. Le général Puchner, à la tête de ses troupes, avançait toujours victorieux contre les Szeklers. Pendant ce temps, le chef des insurgés Bem rassembla ses bandes et marche sur Hermanstadt, ville occupée par 3,000 russes, à la tête de 12,000 hommes. Les Russes résistèrent avec courage, mais, après un combat de plusieurs heures, ils se retirèrent d'Hermanstadt, suivis de nombreux habitants qui se sauvaient. Bem entra dans la ville où ses soldats commirent de grandes dévastations. Il en sortit quelques heures après.

Le ministre Schwarzenberg est parti de Vienne pour Olmutz aussitôt qu'il a reçu la nouvelle de l'entrée du général Bem à Hermannstadt.

D'après une correspondance de la *Gazette de Cologne*, l'entrée du général Bem à Hermannstadt a eu lieu le 12 mars. Les Russes avaient 6,000 hommes et non 3,000, comme le dit *Le Lloyd*. Cette nouvelle a fait à Vienne une grande impression; le ministère autrichien ne supposait jamais que Bem aurait osé attaquer les Russes. « Ce courageux général, continue le correspondant de la *Gazette de Cologne*, nourrit toujours, à ce qu'il paraît, le projet de faire une diversion en Gallicie, et, si cela arrive, une armée considérable russe ne tardera pas à passer la frontière polonaise de l'Autriche. Dans ce cas-là, le résultat de la guerre n'est pas douteux. Toujours est-il que le mouvement des Slaves méridionaux qui coïncide avec ces événements, augmentera les difficultés de la guerre en Hongrie. »

La Correspondance autrichienne publie une lettre d'un Autrichien de Czerniowce du 17 mars, qui prouve que l'armée autrichienne n'est pas plus heureuse du côté nord de la Transylvanie et sur les frontières de la Gallicie :

« Malgré les assurances que nous n'avons rien à craindre, nous sommes remplis des sentiments les plus inquiétants sur un avenir très prochain. Les mesures de précaution qu'on prend, les palissades dont on garnit les passages, les détachements de soldats qui y sont envoyés pour les défendre, l'évacuation du haras impérial à Radautz, l'appel et l'organisation de la levée en masse, tout cela nous montre que les affaires vont mal. »

— La nouvelle de l'entrée du général Hammerstein en Hongrie ne se confirme pas. Il paraît qu'il aurait jugé prudent de ne pas dégarnir la Gallicie.

— Kossuth n'est plus à Debreczin, mais à l'armée, dont il exalte le courage par ses proclamations éloquentes.

— Un Prussien qui se trouve dans l'armée impériale en Hongrie, écrit à la *Gazette de Breslau* que l'armée autrichienne est décimée par le manque de vivres; partout où elle arrive, elle trouve les villages dévastés. Il y a des régiments dont la moitié des soldats se trouvent dans les hôpitaux par suite du manque de nourriture.

— On écrit à la *Gazette d'Augsbourg* :

Pesth, le 21 mars. Pesth et Bade sont mis en état de défense. Un massif colossal, construit par l'ordre de l'empereur Joseph, et nommé Maison nouvelle, est changé en citadelle, et de là à Ofen le chemin est garni de palissades. Deux nouveaux blockaus défendent le pont des deux côtés.

BOHÊME.

L'ex-député Rieger, un des plus éloquents Tcheks, assistait le 24 mars à la séance de la société *Slovanska lipa*. Un des membres de la société Liblinski, y fit la proposition d'inviter la nation tchèque à signer une pétition pour obtenir une modification de la loi sur la presse et sur les associations; mais il la retira après que Havlicek eut proposé que l'objet de la pétition fût la demande de rapporter la constitution octroyée et de la remplacer par celle que la diète avait votée. Tiegbrunk proposa de rédiger un commentaire de ces deux constitutions et de les répandre par la presse. Les deux propositions furent adoptées. Rieger se chargea d'élaborer le commentaire proposé. On décida enfin de se mettre en rapports amicaux avec l'association allemande de Bohême et d'agir de concert dans l'intérêt du Peuple.

AUTRICHE

Il paraît que le seul nom de Bem répand une grande terreur, car il circule sur son compte des bruits qui exagèrent la rapidité de ses mouvements. C'est ainsi qu'on écrit de Linz à la date du 22 mars : « Le 14e régiment d'infanterie en garnison ici a reçu l'ordre de se porter immédiatement par Vienne sur Cracovie pour aider à coopérer contre Bem, qui y est arrivé avec une armée de 20,000 hommes composée en partie de Polonais.

— On écrit de Vienne à la *Gazette d'Augsbourg*, en date du 24 mars :

« Des bruits terribles de la Transylvanie nous tourmentent depuis deux jours. Bem aurait pris et saccagé la ville de Hermannstadt. Le coup lui aurait réussi à la suite d'une nouvelle insurrection des Szeklers et il l'a exécuté en opérant admirablement sur le flanc droit de Puchner. Si nous pouvions avoir un Bem, les affaires iraient mieux en Transylvanie !

ETATS GERMANIQUES.

La journée du 28 mars sera mémorable dans l'histoire de l'Allemagne. L'Assemblée nationale a nommé ce jour le roi de Prusse empereur héréditaire de l'Allemagne. Les conséquences de cette élection peuvent être de la plus haute gravité pour l'Europe entière. Voilà comment cette élection a eu lieu :

Il n'y a pas longtemps qu'une pareille proposition présentée par le député Welcker a été rejetée. Depuis, l'Assemblée nationale s'occupait de la seconde lecture et de la révision de la Constitution votée antérieurement. Ce travail fut terminé le 28. Comme un des articles de la Constitution autorise l'Assemblée à procéder à l'élection de l'empereur immédiatement après le vote définitif de la Charte, la teneur de la proposition de M. Welcker se présente de nouveau à l'Assemblée, seulement sous une forme différente.

La Constitution une fois votée, le président prit la parole :

» Je ferai circuler la Constitution révisée afin que les signatures des membres de l'Assemblée y soient apposées, et maintenant nous allons procéder à l'élection de l'empereur. Chaque membre dont le nom sera prononcé aura à nommer un prince allemand qu'il voudra choisir. »

Le vote eut lieu au milieu d'une attention soutenue et solennelle. La plupart des membres qui étaient contraires à l'élection du roi de Prusse, répondaient : *Je ne choisis pas*, ou : *Je m'abstiens.* Quelques-uns de l'extrême gauche répondaient : *Je n'ai pas de prince à choisir.* Le comte Deym, député autrichien, donna pour réponse : *Je n'ai pas de mandat pour choisir un empereur.* Le député Sepp dit : *Je ne nomme pas un contre-empereur.* La réponse du député prince Waldburg-Zell fut : *Je ne suis pas prince électeur.*

Le nombre des votants était de 538, dont 290 ont voté pour le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, et 248 membres se sont abstenus.

Aussitôt que cette proclamation fut proclamée, des applaudissements et des manifestations enthousiastes remplirent l'église de Saint-Paul ; les cloches de toutes les églises de la ville se mirent en branle, les maisons se couvrirent de drapeaux allemands, et le soir elles furent magnifiquement illuminées.

RUSSIE.

Nous lisons dans la *Gazette de la Baltique* : « *Des frontières russes*, le 21 mars. — La forteresse des Saints-Pierre-et-Paul renferme, comme on le sait, les trésors de l'autocrate. Là doivent se trouver les sacs garantissant la valeur du papier-monnaie qui inonde son vaste empire. Les journaux de Saint-Pétersbourg étonnent de temps en temps le public par les nouvelles qu'ils donnent de l'arrivée dans cette forteresse de nouveaux millions. La dernière de ces annonces date de l'automne dernier. On publia alors l'arrivée de 4 millions et demi de roubles. Depuis l'été dernier, on en a retiré 10 millions. Le trésor se réduisait ainsi à 102 millions. Toutes ces richesses ne paraissent cependant pas être réelles. Une personne bien informée nous communique à cet égard quelques observations. Lorsque, en 1847, l'empereur se montra si généreux envers l'étranger, la monnaie métallique commença à disparaître dans le commerce intérieur.

En cas de guerre, l'énorme masse du papier-monnaie se dirigerait vers les caisses de l'Etat et on verrait alors que empire ne présente aucune garantie de ses dettes. Le produit des mines de Sibérie est peu important à cause des malversations de ceux qui les administrent, et quant aux millions de ceux qui doivent se trouver dans la forteresse, personne en Russie n'y croit. « Je questionnai, dit le correspondant, plusieurs personnes en position d'être bien informées sur ces millions mystiques et leur réponse fut : *Il se peut qu'il y ait du papier, mais quant à l'argent monnayé, il n'y en a pas.* J'objectais que des témoins assistaient toujours au dépôt de ces *millions. Oui*, me répondit-on, *mais on ne nous ouvrait qu'un ou deux sacs, et nous ne savons pas ce que peuvent contenir les autres.*

Le même journal rapporte que des symptômes d'une grande fermentation se manifestent de plus en plus dans l'intérieur de l'empire. D'après lui, les grands armements pourraient bientôt être dirigés contre l'ennemi intérieur plutôt que contre l'étranger.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, *le* 30 *mars*, 2 *h.* 1/4 *après-midi.* — Le cours a éprouvé aujourd'hui une nouvelle amélioration. Les consolidés ont été jusqu'à 92 1/8, 1/4, et restent à 92. Peu d'affaires sur les fonds étrangers. Les chemins de fer commencent à reprendre.

Dans la séance de la chambre des lords du 30, que nous recevons par la seconde édition du *Sun*, le marquis de Lansdowne a annoncé, à propos du dépôt de certaines pièces diplomatiques, la conclusion d'un armistice entre le nouveau roi de Sardaigne et le commandant en chef de l'armée autrichienne. Il a ajouté que des plénipotentiaires étaient déjà nommés pour négocier un traité de paix. Cette nouvelle est parvenue au ministère anglais hier dans l'après-midi, c'est-à dire à la même heure à peu près où elle a été communiquée à l'assemblée nationale à Paris.

Le marquis de Lansdowne a fait part à la chambre du résultat d'une enquête ordonnée sur la conduite des réfugiés polonais en Angleterre, par suite de certaines imputations que lord Eglington leur avait adressées.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, l'enquête a eu pour les réfugiés le résultat le plus favorable et les imputations du noble lord se sont trouvées calomnieuses.

Dans la chambre des communes une motion de M. Hume, tendant à jeter un blâme sur l'administration de l'amirauté (ministère de la marine) a été retirée par son auteur après une assez longue discussion dans le cours de laquelle lord J. Russel a prétendu que le blâme impliqué dans la motion était une offense pour la mémoire de feu lord Auckland.

Un terrible incendie vient de détruire le théâtre Olympique à Londres. De ce beau bâtiment il ne reste que des débris de murailles.

Parmi les maisons voisines, seize ont été plus ou moins atteintes par les flammes. A l'heure du départ du courrier, le feu n'était pas encore complètement éteint, quoique vingt pompes y eussent fonctionné pendant plusieurs heures.

L'abondance des matières nous contraint à renvoyer à demain les débats de la haute Cour de justice de Bourges.

NOUVELLES DIVERSES.

Le Président de la République est allé visiter le palais du Luxembourg. Il a été reçu par le général Sauboul, commandant la 5e brigade de l'armée de Paris. Après avoir parcouru les galeries, la chapelle, la bibliothèque ainsi que les appartements historiques, il s'est rendu dans les barraques occupées par le 71e de ligne, commandé par le colonel Puech. Après avoir assisté à des évolutions, il a visité les campements et a félicité le colonel sur la bonne tenue de son régiment. (*Moniteur.*)

— *Le Crédit* publie la lettre suivante, adressée à M. le procureur-général Baroche :

« Monsieur le procureur-général.

» Je n'ai point pensé que le titre de fonctionnaire public dût imposer à jamais l'obligation d'étouffer la vérité. Aussi, j'ai cru devoir prendre des extraits de quelques pièces du dossier de Huber, afin de faire connaître à toute la France, quand il en serait temps, que l'homme qui avait prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale n'était ni un républicain de la veille, ni un républicain du lendemain.

» Relativement à quelques paroles de votre réquisitoire, j'affirmerai que, pendant les six mois que j'ai été secrétaire-général de la préfecture de Police, les archives de cette administration ont été parfaitement gardées. *Il n'en a été distrait aucune pièce.* Et si j'exerçais encore ces fonctions, que je crois avoir dignement remplies, une copie authentique du dossier de Huber serait déjà entre vos mains, à moins qu'une volonté plus puissante que le pouvoir discrétionnaire du président de la haute cour de justice ne s'opposât à l'accomplissement de mon devoir. Il m'a toujours semblé qu'on n'avait à s'arrêter devant aucune considération pour éclairer les jurés, et je regrette que des lenteurs, que je ne m'explique point, aient eu pour résultat de laisser un procureur-général dans l'attente et la perplexité au jour de la justice.

» Agréez, monsieur le procureur-général, l'expression de ma haute considération.

» MONNIER,

» Ex-secrétaire général au département de la police, sous M. Caussidière, etc. »

— On annonce que les 2e, 3e et 4e bataillons de la garde mobile vont être fondus en un seul bataillon, qui sera envoyé en garnison à Givet, sous le commandement de M. Clary. Les 6e, 7e et 10e formeraient également un seul bataillon, commandé par M. Aladenise, qui serait envoyé en Corse. Les six bataillons qui sont disséminés en ce moment dans l'intérieur de la France seraient aussi fondus en deux bataillons.

— On assure, dit l'*Estafette*, que le gouvernement a reçu, par le dernier packet, des dépêches importantes de M. le contre-amiral Leprédour, commandant des forces françaises dans la Plata. M. Lepredour déclare, dit on, que, dans son opinion, on n'obtiendra rien du dictateur que par la force, et que si le gouvernement français tarde à prendre un parti décisif, Montevideo tombera infailliblement au pouvoir d'Oribe, malgré le courage de ses défenseurs. Il est d'autant plus indispensable pour l'honneur de la France de prendre une attitude énergique, que M. Leprédour a, dit-on, déclaré à Rosas que la République française allait immédiatement commencer les hostilités.

— Deux des prisonniers du château d'If, transférés ces jours passés à l'Hôtel-Dieu, se sont évadés dans la nuit de dimanche. Cette évasion était rendue facile par la situation de la chambre dans laquelle ils étaient placés. Cette chambre n'a qu'une fenêtre, ouverte à la hauteur d'un premier étage, sur une rue étroite et sombre, et qui n'est défendue que par un grillage en fil de fer. Les deux prisonniers, dont l'un est natif de Bordeaux et le second Suisse, ont pu facilement, profitant du sommeil de l'infirmier commis à leur garde, prendre la clé des champs.

— Une querelle, suivie de voies de fait, s'étant élevée dans la soirée de dimanche parmi les prisonniers du château d'If, transférés à la maison de force à la suite des actes d'insubordination dont les journaux de la localité ont rendu compte, l'un d'eux a été grièvement blessé à la face. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. (*Sémaphore.*)

— Le deuxième conseil de guerre vient d'acquitter le citoyen Moreau, pharmacien à Belleville, qui était accusé d'avoir fabriqué de la poudre aux insurgés. Me Mathieu était son défenseur.

— Riancourt, depuis sa condamnation, dit le *Journal de Rouen*, ne cesse de protester de son innocence avec la plus grande énergie. Il a repris tout son calme, tout son sang-froid, et discute avec beaucoup de mesure la décision du jury. Il parait avoir beaucoup de confiance dans son pourvoi en cassation. On ignore toujours complétement où se cache Delavoirie.

D'après la *France centrale*, journal de Blois, Riancourt est bien véritablement originaire de Tours, et son vrai nom est Calixte Martin. Sa mère était femme de chambre chez une dame dont le nom offre une certaine analogie avec Riancourt, et l'a probablement guidé dans le choix de ce pseudonyme.

— Le *Journal de l'Indre* vient d'être acquitté par la cour d'assises de l'Indre sur une action exercée contre lui par l'ancien maire de Châteauroux. Le journal, qui avait pour défenseur Me Michel de Bourges, a été acquitté.

— Le gérant du *Peuple souverain* (de Lyon) a été, immédiatement après sa condamnation arrêté et conduit en prison.

— La commission chargée d'examiner ses comptes des membres du gouvernement provisoire, avance son travail. Le rapport de M. Ducos va être livré à l'impression. De graves irrégularités paraissent avoir été constatées par la commission.

— On lit dans le *Journal de Constantine* :

« Le retour du beau temps ayant permis la reprise des convois sur Setif, le chef du bureau arabe de Bougie en a profité pour visiter les tribus de l'Oued-Sahel ; il y a reçu l'hospitalité la plus empressée.

» Il s'est ensuite rendu, accompagné de deux cavaliers seulement, à Sétif, et est revenu à son poste après avoir donné les instructions nécessaires pour assurer partout la sécurité de la route.

» Ce fait a une grande importance, il prouve les progrès qu'a faits la pacification dans les montagnes de la Kabilie. M. le capitaine du bureau arabe de Bougie est assurément le premier européen a qui il ait été permis de franchir la distance qui sépare Bougie de Sétif. Le port de Bougie trouvera dans cette facilité de communication avec le centre de la Mauritanie sitifienne l'assurance d'un avenir commercial avantageux. »

— Le *Salut public*, de Lyon, assure que M. Dumon, du Lot, et M. Cunin-Gridaine sont à peu près sûrs d'être élus aux prochaines élections. On regarde également comme certaine l'élection dans le Gers de M. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances. MM. Lacrosse et Buffet doivent être inquiets pour leurs portefeuilles.

Etranger.—On écrit de Maurice :

— Les nouvelles reçues de l'île Maurice vont jusqu'à la fin de décembre, et annoncent, entre autre choses, que le gouverneur français a quitté l'île de la Réunion, dans l'intention de conclure un arrangement définitif avec Ranavalona, afin d'ouvrir des relations commerciales avec Madagascar.

« Dans le cas où cet officier ne réussirait pas dans son entreprise, un grand nombre d'habitants de ville de la Réunion sont décidés à faire voile pour Madagascar, à prendre possession du nord de cette île au nom de la République française, et à laisser entrer librement dans les ports qu'ils occuperont les vaisseaux de toutes les nations. 3,000 ou 4,000 personnes sont prêtes à s'associer afin de fournir les choses nécessaires pour cette expédition. »

— Le gouvernement a reçu hier, 30 mars, de l'agent du ministère des affaires étrangères, en résidence à Marseille, une dépêche télégraphique ainsi conçue :

« Le consul de France à Alexandrie me charge de vous informer qu'un supplément du *Bombay-Times*, du 4 mars, dit qu'on a reçu des nouvelles de l'armée en date du 25 février, et que sir H. Gough a remporté une victoire sur les Seiks dont les troupes ont été dispersées en laissant sur le champ de bataille leurs tentes et la plus grande partie de leur artillerie. » (*Moniteur.*)

— Le théâtre Olympique de Londres, a pris feu, hier soir, 28 mars, entre 5 et 6 heures. Tout est consumé. (*Sun.*)

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 31 mars 1849.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN ARMAND MARRAST.

La séance est ouverte à midi et demi.

Le procès-verbal est lu et adopté.

LE CIT. BAZE. Je trouve dans le *Moniteur* de ce matin que deux membres ont à la fois voté pour et contre l'ordre du jour d'hier à propos des affaires d'Italie.

Le citoyen Poujoulat, un de ces membres, a cru devoir, dans une lettre adressée au même journal, expliquer son vote. Il a dit qu'il avait voté contre, au scrutin de division, afin de s'abstenir et de constater en même temps sa présence. Je n'ai rien à dire à cette explication. Je crois seulement que l'urne du scrutin est uniquement destinée à recevoir l'expression d'un vote consciencieux, et non des votes équivoques et anti-parlementaires.

LE CIT. PRÉSIDENT. Quand des erreurs pareilles se présentent, le bureau a l'habitude d'annuler les bulletins ; il ne peut autoriser qu'on vote sciemment pour et contre.

Il est procédé au tirage des bureaux.

LE CIT. PRÉSIDENT. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les affaires d'Italie. La parole appartenait au citoyen Thiers, qui l'a cédée au citoyen Cavaignac, qui désire donner quelques explications. (Mouvement d'attention. En place ! en place !)

LE CIT. CAVAIGNAC. Citoyens représentants, je n'ai pas demandé la parole dans la séance d'hier ; je ne le croyais pas nécessaire, et il me semble qu'il convenait à l'Assemblée de terminer dans la séance même la discussion sur les affaires d'Italie.

Mais l'Assemblée a renvoyé la discussion à aujourd'hui ; j'en profite pour donner quelques explications ; et comme le citoyen Thiers s'occupera sans doute du présent et de l'avenir beaucoup plus que du passé, je l'ai prié de me céder la parole ; j'ai à le remercier d'avoir bien voulu y consentir.

Hier on s'est occupé de la politique suivie par le gouvernement dont j'étais le chef. Le citoyen Ledru Rollin en a dit quelques mots ; le citoyen Billault en a parlé ; le citoyen ministre des affaires étrangères, comme c'était son droit, a donné à cet égard des explications.

M. Ledru-Rollin a parlé de la différence radicale qui existe entre la politique du gouvernement provisoire et la mienne. Si je voyais a son banc l'homme éminent qui dirigeait cette politique, je m'efforcerais d'établir que la dissidence n'est pas aussi profonde que l'on veut bien le dire. Si toutefois la politique du gouvernement provisoire était celle qui a été exposée hier, je m'applaudirais de cette dissidence.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Je demande la parole.

LE CIT. GÉNÉRAL CAVAIGNAC. L'honorable M. Billault a dit qu'à dater du mois de septembre la politique du gouvernement avait dévié de la ligne qui lui avait été tracée par les actes de l'Assemblée nationale ; c'est cette pensée que je tiens à détruire.

M. le ministre des affaires étrangères était naturellement amené à rendre compte de la situation dans laquelle il a trouvé les affaires. Je me plais à le déclarer, les allégations qu'il a portées à la tribune, les explications qu'il a adressées n'ont rien qui ne soit parfaitement exact.

M. le ministre est le meilleur juge de ce qu'il convient de dire ou de faire, mais je répète qu'il n'a rien avancé qui ne fût parfaitement exact.

Dans les circonstances où il a pris les affaires, il était impossible que le gouvernement n'eût à subir, le mot est à sa place, la position que nous lui avons faite. Il y a une solidarité incontestable entre les actes que je viens defendre et ceux du gouvernement actuel. Cette solidarité, le cabinet l'a acceptée, je l'accepte également.

Cependant les événements ont marché ; ils peuvent avoir modifié les situations ; et je crois qu'en entrant dans une discussion plus approfondie, il me serait facile de montrer qu'il y a une coupure entre le passé et le présent. Je n'accuse pas le présent ; je ne le connais pas assez ; mais, je le répète, entre la politique actuelle et la nôtre je suis autorisé à dire qu'il y a une coupure. (Mouvements divers.)

Une voix. — Voyons la coupure. (Ecoutez ! écoutez !)

LE CIT. général CAVAIGNAC. Quant à la solidarité qui existe également entre l'une et l'autre, voici les explications que je dois fournir :

Il s'agit de se rappeler la situation d'alors. Je n'avais point une politique à faire prévaloir, à faire accepter de l'assemblée. Un ministère monarchique pouvait avoir une politique qui lui fût propre ; il pouvait chercher à la défendre, à l'affranchir autant que possible de celle de l'Assemblée. Quant à moi, je ne pouvais rien de pareil ; je n'avais pas de politique à moi ; je n'en pouvais avoir d'autre que celle de l'Assemblée. L'Assemblée avait une politique, je devais la suivre. La question n'est pas de savoir si j'ai bien ou mal agi, mais si j'ai suivi ou non la politique de l'Assemblée.

L'honorable citoyen Billault a rappelé l'ordre du jour du 24 mai et le manifeste du gouvernement provisoire pour les comparer à la politique qui a été suivie depuis. Mais le citoyen Billault a négligé un des éléments de la comparaison. Que l'Assemblée me permette de lui rappeler une phrase du manifeste. On y disait : La République française désire entrer dans la famille des gouvernements institués comme puissance régulière, et non comme un fait transitoire. » Ainsi, la politique de non isolement dont on a parlé hier n'a pas été inventée par moi.

On l'a reconnu également en maintes circonstances. La pensée du manifeste du 5 mars n'était pas la guerre. La guerre, c'est la dictature ; la guerre, c'est le danger de la liberté ; voilà les principes qu'on trouve à chaque ligne du manifeste, et ces principes sont les miens ; je me suis toujours empressé de les proclamer.

Maintenant, je ne dissimulerai pas une chose : dans le manifeste il y avait un germe de guerre.

La déclaration du 24 mai était également faite à certains égards en vue d'éventualités de guerre. Les faits étaient, à cette époque, plus clairs ; le langage est plus explicite que dans le manifeste, et dans l'un comme dans l'autre, le germe de guerre se trouve ; je l'ai dit, je le répète, mais il y a autre chose aussi, nul ne peut le contester.

Quant à moi, ma première pensée a été de conformer ma conduite à la règle posée dans le manifeste, c'est-à-dire de faire admettre la République dans la famille des gouvernemens institués ; de rechercher, non pas l'alliance des peuples, mais l'alliance des gouvernements institués, de maintenir la paix si elle était possible à des conditions honorables ; mais je n'ai jamais méconnu non plus ce qu'il y avait au fond de cette politique ; et s'il n'y avait pas eu éventualité de guerre, est-ce que j'aurais pu dire ici que j'avais à lutter contre des chances de guerre ? Serions-nous venus dire à cette tribune : Nous savons très bien qu'il y a des cas de guerre possibles ; si elle est nécessaire, nous la ferons, mais nous y mettrons autant de prudence que de fermeté.

Nous avons vu, je le répète, dans la politique qui nous était tracée, des éventualités de guerre à éviter par tous les moyens honorables ; c'est dans ce sens que nous avons agi, et au-dessus de nous il y a une responsabilité que nous n'avons pas à prendre.

C'est dans ces termes que nous sommes arrivés à la médiation. M. le ministre des affaires étrangères a commis hier une erreur en disant que nous nous y étions engagés au moment des premiers revers de l'armée piémontaise. Lorsque l'idée en a été conçue, cette armée était encore dans une situation qui ne pouvait faire prévoir les revers qui ont suivi.

Il n'est donc pas exact de dire que nous ayons répondu à l'appel des Lombards par l'offre de la médiation. L'idée en était preconçue. Nous voulions résoudre pacifiquement une question de guerre ; c'était pour nous un engagement pris, nous avons cherché à le remplir.

Décidés à entrer dans cette voie, nous avons désiré ne pas nous y présenter seuls. Nous nous sommes adressés à l'Angleterre ; j'ai déjà plusieurs fois donné à l'Assemblée des explications sur la manière dont les négociations s'étaient engagées.

Il importe que ma situation soit nettement établie. Je n'étais pas souverain ; je ne disposais pas de la paix et de la guerre ; j'avais une consigne, je devais l'observer. Et ne croyez pas qu'aux yeux des puissances avec lesquelles nous traitons nous ayons jamais dissimulé la situation ; non, nous la leur avons toujours fait connaître telle que je viens de l'exposer ici.

Nous leur avons dit sans cesse : au bout de tout cela, il y a probablement la guerre ; nous ferons tous nos efforts pour l'empêcher dans notre pays, aidez-nous à l'arrêter. Vous, Autriche, faites toutes les concessions possibles ; et vous, Angleterre, aidez-nous dans un intérêt qui est le vôtre comme le nôtre.

En disant que nous ferions tous nos efforts pour maintenir la paix, nous n'avions cessé de dire à l'Autriche qu'elle pouvait rendre la guerre inévitable par ses exigences. (Rumeurs.)

Voilà quelle a été, dans la médiation, l'attitude du cabinet que j'avais l'honneur de présider. Quand le gouvernement croira que toutes les pièces relatives à ces négociations peuvent être publiées, j'en donnerai la preuve. Je ne cherche pas à devancer ce moment. Au gouvernement, j'ai compris la mesure qui doit être apportée dans de telles communications ; et dans l'opposition, je n'oublierai pas les principes que j'ai pratiqués dans le gouvernement.

Mais quand le moment sera venu, quand les pièces diplomatiques pourront être sans danger publiées, et que par là toute la vérité sera reconnue, on verra que dans toute cette affaire de la médiation, il n'y a rien qui ne soit d'accord avec les intentions de l'Assemblée, rien que de soumis et de respectueux envers sa volonté.

Je tiens à établir ceci nettement, qu'après avoir fait tout ce qui était possible pour amener une solution pacifique, nous n'avons rien fait qui pût engager notre politique, rien, en un mot, qui pût faire croire que nous étions décidés quand même à ne pas faire la guerre.

Je ne crois pas nécessaire de prolonger plus avant ces explications. Nous avons été un agent fidèle, loyal de l'Assemblée, et lorsque les circonstances permettront la publication des documens diplomatiques, l'Assemblée acquerra les preuves matérielles qu'il n'y a, dans les explications que je viens de donner, rien qui s'éloigne de la plus exacte vérité.

Je reconnais que le gouvernement actuel, en continuant à travailler à la médiation, est dominé par le sentiment pacifique qui nous a fait agir, mais je répète en terminant que je tiens à établir une coupure entre mes actes et ceux de mes successeurs, comme entre ceux de mes prédécesseurs et les miens : ils ont puisé l'un et l'autre leur inspiration en eux-mêmes ; moi, je l'ai déjà dit, je n'étais que l'agent de l'Assemblée.

LE CIT. PRÉSIDENT. La parole est au citoyen Thiers. (Mouvement d'attention.)

LE CIT. THIERS. Citoyens représentants, j'ai été cause hier du renvoi de la discussion ; j'en demande bien pardon à l'Assemblée. Je voudrais appeler à mon aide toutes mes forces pour approfondir la grave question qui vous est soumise, et c'est pour cela que j'ai surmonté la répugnance que j'éprouvais à prendre la parole et que je suis monté à cette tribune.

Ce qu'il faut surtout dans un tel débat, c'est une parfaite clarté. Je ne comprendrais pas, citoyens, que dans une question aussi grave, on se cachât les uns ou les autres derrière des explications équivoques et ambiguës. Nous avons besoin de clarté ; le sujet est suprême ; le moment est venu, je crois, de nous expliquer tous nettement et avec franchise.

De toutes parts. — Oui ! oui !

LE CIT. THIERS. Ce n'est pas l'attaque de l'honorable citoyen Ledru-Rollin qui me fait monter à la tribune, non pas que je la dédaigne, mais en vérité une pareille attaque n'est pas sérieuse ; ainsi, parce que, il y a dix années, j'ai regretté l'évacuation d'Ancône, je serais obligé aujourd'hui de m'associer à une politique de guerre générale ; mais, citoyens, c'est comme si, parce que j'ai été de l'opposition sous le gouvernement qui n'est plus, j'étais obligé d'être républicain démocrate comme vous l'êtes, ce serait, avouez-le, une prétention extraordinaire.

Voix à l'extrême gauche. — Nous ne l'avons pas.

LE CIT. THIERS. Très bien, nous voilà tout à fait d'accord. Mon opposition à un gouvernement auquel j'étais dévoué ne me lie en rien à votre politique. Et d'ailleurs, pourquoi me rappeler ce passé ? Si je vous en parlais avec la franchise et la sincérité de mes sentiments, m'écouteriez-vous ? Non.

Voix à gauche.—Oui, oui.

Je vous demande pardon, vous vous vantez et vous vous prêtez plus de sangfroid que vous n'en avez.

Ecartons donc ce passé, pour lequel vous êtes des juges prévenus, et occupons nous du présent, il est assez triste, assez grave, assez important pour faire l'objet de nos méditions les plus profondes.

Quel est l'état de ce présent ? L'Italie a succombé... (Interruption.)

LE CIT. THIERS. Je comprends le motif de cette interruption. On a voulu dire, sans doute, que l'Italie n'était pas tout entière sur le champ de bataille de Novare ; c'est vrai, je le regrette amèrement pour elle et pour ceux dont vous vous faites ici les protecteurs. (Profonde sensation.)

Pour le moment donc, l'Italie a succombé. (Murmures.) Oui, messieurs, pour le moment ; je ne dis pas qu'elle a succombé pour toujours ; j'espère qu'elle se relèvera ; mais enfin, elle vient, je le répète, de sucomber pour le moment.

La France est-elle engagée envers l'Italie ? Non, la France a répété en toutes circonstances et sous tous les ministères : Si l'armistice est rompu par votre faute, c'est sur vous seuls que retombera la responsabité des conséquences. Et ici, messieurs, à Paris, ce n'est pas seulement le gouvernement qui a répondu de la sorte, mais tous les hommes un peu considérables ont été consultés, et tous ont répondu de la même manière.

Cela veut-il dire, messieurs, que la France doive rester indifférente au sort de l'Italie ? Non ; mais c'est le moment d'examiner froidement la politique qui doit être suivie, d'écarter toute espèce de faux-fuyans, de nous expliquer tous franchement. Il y a trois politiques en présence : la première consiste à franchir les Alpes et à porter secours à la cause italienne ; la seconde consiste à négocier ; je suis pour celle-là. Quant à la troisième, sans rien faire, elle voudrait paraître quelque chose ; c'est la plus mauvaise et la plus dangereuse de toutes.

Je vais examiner brièvement ces trois politiques ; vous pourrez juger ensuite.

Quand le socialisme s'est produit ici, je lui ai dit : apportez votre système ; eh bien ! je dirai aussi aux amis exaltés de l'Italie, a ceux qui veulent son affranchissement : quel est votre moyen, quel était le programme du 24 mai ? Le voici : pacte d'alliance avec l'Allemagne, affranchissement de l'Italie, reconstitution de la Pologne. Et pour réduire ce programme à sa véritable expression en ce qui concerne l'Italie, il se réduit à ceci : arracher à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie ; vous voulez donc que la Lombardie et la Vénétie soient arrachés à l'Autriche ; avez-vous le moyen de le faire ? Si vous ne l'avez pas, si vous n'en avez pas d'autre que la force, c'est la guerre que vous allez faire sans y être préparés.

Citoyens, je crains la guerre pour mon pays, mais il est une chose que je crains davantage, c'est de marcher étourdiment à la guerre sans moyens de la faire.

Quel serait donc le moyen, encore une fois, d'arracher à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie ? Je n'en vois qu'un : la force ; c'est-à-dire jeter en même temps une armée en Italie, une, deux, trois armées, une autre sur le Rhin.

LE CIT. FLOCON. Je demande la parole.

LE CIT. THIERS. Permettez-moi d'examiner les conséquences de la politique que vous vous proposez. Vous voulez la guerre ? Il est impossible de le nier ; eh bien ! je ne vais employer que les moyens les plus simples pour traiter cette question, je vais parler avec vous comme si nous étions tous autour d'une table nous occupant des destinées du pays.

Messieurs, la guerre a toujours été une chose très grave pour les esprits sérieux, la guerre ! êtes-vous à même de la faire dans les circonstances actuelles ? Ceux qui disent tous les jours depuis vingt ans qu'il y a une immense coalition contre la France ne s'imaginent pas, sans doute, que cette coalition est dissoute. Mais en restreignant la question, en admettant que nous n'ayons la guerre qu'avec l'Autriche, croyez-vous que ce soit une petite affaire ? Je suis fier, messieurs, de la puissance de mon pays ; je dirai même que je pousse jusqu'à la puérilité mon orgueil pour la grandeur de

la France; mais je vous déclare que la guerre avec l'Autriche seule serait une guerre sérieuse. Je connais, croyez-moi, très bien l'Autriche; j'ai étudié ses forces; elles sont nombreuses.

Savez-vous ce que la guerre avec l'Autriche a exigé en 1800? Deux merveilles, Marengo et Hohenlinden.

Marengo et Hohenlinden, deux des plus magnifiques événements de notre histoire. Eh! songez qu'alors nous n'avions affaire qu'à l'Autriche; l'Angleterre ne s'était pas encore jetée dans la coalition. La Prusse était neutre; la Russie depuis Zurich n'avait plus un soldat sur les champs de bataille.

Mais aujourd'hui, serait-ce seulement la guerre avec l'Autriche? Non, ce serait la guerre avec le continent tout entier.

Au moment où on parlait le plus de coalition, l'union de l'Autriche et de la Russie pouvait être douteuse, tandis qu'aujourd'hui l'alliance est manifeste. La Russie a déclaré qu'elle considérerait comme cas de guerre l'intervention armée d'une puissance en Italie. C'est donc avec le continent tout entier que vous auriez à lutter.

Mais vous avez, dites-vous, l'alliance des Peuples. Certes, j'apprécie le grand sentiment d'enthousiasme national qui pousse les Peuples vers l'indépendance et la liberté; c'est quelque chose. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous venez de voir un exemple de ce que peuvent devenir, en présence d'une force organisée, ces sympathies des Peuples.

Oui, vous aurez les sympathies des Peuples si vous avez raison; vous serez forts le jour où vous respecterez ce qu'on doit toujours respecter avant de tirer l'épée : le droit des gens.

Aujourd'hui, vous ne pouvez plus guère croire à ces sympathies des Peuples, parce que la masse des Peuples est épouvantée des agitations qu'elle vient de traverser. Aujourd'hui, vous n'auriez avec vous que quelques minorités agitées et impuissantes; vous n'auriez pas l'opinion des Peuples.

Si vous vous conduisez sagement, vous commencerez par vous convaincre de cette vérité. En ce moment, si vous déclarez la guerre, vous aurez aussitôt l'Angleterre contre vous. Je défie tout homme politique de venir ici nier cette vérité. C'est donc avoir contre soi tout le continent, sans pouvoir compter sur la neutralité de l'Angleterre.

C'est là toute la question. On aura beau rechercher dans le passé, exhumer petitement, mesquinement des textes, des phrases équivoques, on ne changera pas la question. Et, je le demande, sont-ce là des moyens sérieux quand il s'agit d'un sujet pareil? Répondez.

Maintenant, nous ne devons pas être indifférents à la cause de l'Italie; nous ne le sommes pas. Nous ne venons pas vous dire : Ne négociez pas, ne vous occupez pas de ces intérêts. Non, ce n'est pas là notre langage. Nous vous disons au contraire : Voyez, pesez, mais agissez sagement.

Citoyens, cette politique que je soutiens ici, elle a été la vôtre depuis le 24 février; vous n'en avez pas suivi d'autre, et à Dieu ne plaise que je vous en fasse un reproche. Cette politique, dis-je, a été la vôtre; je vais le prouver.

Le citoyen général Cavaignac l'a suivie, et il l'a fait avec une haute portée de bon sens, je me hâte de le reconnaître.

Lorsque, il y a douze ou quinze mois, la question s'est présentée devant la chambre des députés, sous l'ancien régime, quelle a été notre attitude, à nous, qui étions d'une opposition qui n'a rien de commun avec vous... A ce moment, le gouvernement, par une erreur que j'ai vivement déplorée, et que je ne rappellerai pas, aujourd'hui qu'il est tombé, avait rompu toutes ses alliances par l'affaire de mariages espagnols. Alors l'Italie semblait renaître à la liberté.

Eh bien! quel était notre langage? Nous disions : l'Italie se compose en grande partie d'Etats indépendants. Si l'esprit de liberté s'y développe, malgré l'influence de l'Autriche, qu'ils prennent l'habitude de se lier, qu'ils rendent leurs causes solidaires, et que la France dise : Que la liberté qui naîtra en Italie, en dehors des limites tracées par les traités de 1815, soit une liberté sacrée, inattaquable. Quant aux parties de l'Italie, à celles comprises dans les traités, la France ne peut rien pour elles; les traités sont là. Que si l'Autriche veut s'opposer à ce travail naturel des nationalités indépendantes, la France avisera.

Voilà, citoyens, quel était notre langage. Et ce n'était pas, vous le voyez, que la France ne fût pas plus insensible au sort de la Lombardie et de la Vénétie qu'à celui des autres Etats de l'Italie. Non, nous parlions ainsi parce qu'il y avait des traités qu'on ne pouvait pas déchirer.

Quand j'ai porté alors ce langage à la tribune, il a été vivement combattu. On a crié : C'est la politique des traités de 1815. J'ai souri, et j'ai laissé au temps le soin de démontrer la vérité de cette politique qu'on attaquait si vivement, et j'avoue que je n'espérais pas qu'elle serait si promptement confirmée par les événements pleins d'une vanité funèbre.

A la place de cette politique, vous avez mis le manifeste de M. de Lamartine. Les événements de février sont arrivés. D'abord j'ai été inquiet; oui, mais j'avoue que j'ai été bien vite consolé. J'avais cru que vous alliez jeter des légions en Italie; vous avez réfléchi, et vous ne l'avez pas fait.

Ce manifeste avait deux bases, le peuple et la paix. Ces deux mots sont aussi de notre langue; nous ne les désavouons pas. Mais trouvez-vous qu'il y ait quelque dignité à dire, comme on le faisait, que les traités de 1815, s'ils existaient en fait, n'existaient plus en droit? Quelle dignité trouvait-on à prononcer ces paroles dangereuses? Les traités de 1815, savez-vous ce qu'ils sont? Il y a dans les lignes de démarcation territoriale qu'ils établissent un principe de sentiment généreux. Alexandre a voulu qu'ils fussent une sorte de consécration du droit des gens.

UNE VOIX à gauche. C'est l'apologie des traités de 1815.

LE CIT. THIERS. Citoyens, j'entends un adversaire dire que je fais l'apologie des traités de 1815.

Permettez-moi de citer ici seulement quelques mots dits par moi sous la monarchie; il s'agit de ces traités.

Dans la séance du 1er février 1848, je disais : Il faut observer ces traités jusqu'au jour où on fera la guerre, parce qu'on ne peut trouver que là la règle de nos relations avec les autres Etats. Jusque-là, il faut les observer et les détester.

Citoyens, hier, tandis que l'honorable citoyen Ledru Rollin faisait quelques citations, je me suis permis, contre toutes mes habitudes, de faire une interruption. Il parlait des États de l'Italie; j'ai ajouté le mot : indépendants. J'attends encore sa réponse.

Le manifeste parle, en effet, des Etats indépendants. Il ne s'agit donc ni de la Vénétie ni de la Lombardie. Les termes mêmes du manifeste sont clairs, vous le voyez. Voilà votre déclaration. Eh bien! vos actes ont été conformes à votre langage.

Un de nos plus rudes chagrins exprimés l'année dernière, c'est que depuis 1815 la France n'ait fait aucun effort pour organiser une force publique. Après février, en envisageant la situation nouvelle, je me disais que vous organiseriez cette force. J'ai vu trois mois s'écouler sans que rien fût fait à cet égard. Je m'en suis entretenu avec des généraux; je les ai priés d'en parler à l'Assemblée; car on pardonne aux militaires d'avoir servi sous un autre gouvernement.

LE CIT. CHARRAS! C'est fait!

LE CIT. THIERS. Eh bien, rien ne fut fait. M. Charras, qui m'a fait l'honneur de m'interrompre, s'imagine sans doute que je vais méconnaître, à ce propos, tous les actes qui ont suivi; non, je parle des trois premiers mois. Je reconnais que l'honorable général Cavaignac et le général Lamoricière ont fait plus tard tout ce que l'état des finances leur a permis.

Mais enfin il y a des faits et il faut bien en tenir compte. En mai, l'armée se composait de 378 mille hommes, en juin elle était de 431 mille, en juillet de 463 mille, en août de 498 mille, et en septembre de 503 mille. Je tiens compte aussi du chiffre de l'armée des Alpes.

LE CIT. GARNIER-PAGÈS. On ne doit pas fausser la vérité.

LE CIT. THIERS. Il ne faut pas contester ces chiffres; ils sont authentiques. Ce n'est donc qu'en juin qu'on s'est occupé de l'organisation de la force publique.

L'honorable M. Ledru Rollin nous a parlé de l'armée des Alpes. Eh! mon Dieu, je ne doute pas des sympathies ardentes d'une partie du gouvernement provisoire pour l'Italie. Mais, savez-vous à quel chiffre s'élevait cette armée des Alpes, au mois de mai? Elle était de trente mille hommes; c'est à dire qu'on pouvait mettre vingt-deux ou vingt quatre mille hommes en campagne. Seriez-vous allés en Italie avec cela? Oh non sans doute, vous n'auriez pas ainsi voulu jouer les destinées de la France?

Non, la vérité, c'est que vous-mêmes avez agi dans le sens de la paix; vous avez agi comme vos successeurs, dont cependant vous condamnez la conduite politique.

Et, sachez-le bien, je vous approuve; mais quand vous condamnez cette conduite, je ne vous approuve pas. Eh quoi! lorsqu'une occasion unique vous était offerte, lorsque l'Autriche était battue, vaincue, lorsque la Lombardie touchait à son affranchissement, vous fermiez l'oreille, vous aviez l'air de ne pas entendre, de ne pas voir. Vous restiez immobile lorsque l'occasion se présentait à vous, vous favorisant plus que vous ne le méritiez.

Cela se passait à la date du 24 mai, cette date est accablante.

Alors l'Autriche était abattue; elle est vaincue dans son opiniâtreté glorieuse, et vous ne comprenez pas, et vous n'écoutez pas! Attendiez-vous que l'Italie tout entière fût soulevée ou plutôt refusiez-vous d'aller servir un roi dans sa diplomatie en entrant dans le Piémont.

Je sais bien qu'en Lombardie il y avait des insensés qui repoussaient votre concours; mais, étiez-vous donc assez faibles pour reculer devant une intervention énergique?

(Très bien! très bien!)

Votre politique avait proclamé la protection de l'Italie; vous l'avez suivie, et quand la fortune s'est présentée à vous, vous avez reculé.

Maintenant, je dois le dire, je n'ai qu'à rendre hommage à ce que vous avez fait. Cet hommage s'adresse au citoyen général Cavaignac; sa politique a prouvé qu'il voulait la paix. Oui, il a voulu la paix. Sous lui, l'intervention a été demandée, on a répondu par une médiation.

Vous avez voulu la paix; car personne n'a été dupe de ces mots : *Italia fara da se*. La diplomatie ne s'y trompait pas. Le fait n'a que trop prouvé qu'on espérait l'impossible. Le citoyen général Cavaignac avait reçu une demande formelle d'intervention. On n'est point intervenu.

Je parlais tout à l'heure du chiffre de 503 mille hommes; mais sait-on que 503 mille hommes ne nous permettraient d'avoir que deux armées de 75 mille hommes chacune sur les Alples et sur le Rhin. Il fallait 300 mille hommes à l'honorable général Cavaignac pour agir autrement. Il avait donc assez pour négocier, mais il n'avait pas assez pour combattre.

Lui aussi, il n'a donc fait que négocier.

Le gouvernement provisoire et le gouvernement exécutif étaient des gouvernements agités; le gouvernement de l'honorable général Cavaignac était un gouvernement régulier.

Ils ont tenu la même conduite; ils ont eu l'occasion de combattre, ils n'ont pas combattu. Et aujourd'hui, quand l'Italie est vaincue, au moins pour le moment, quand elle est tombée des mains des ridicules perturbateurs qui n'ont pas su la défendre...

LE CIT. DUVIGNIER. C'est vous qui êtes un perturbateur! (Oui! oui!)

LE CIT. THIERS. Quand l'armée du Piémont est désorganisée, quand tout élan est détruit..,

LE CIT. DEVILLE. Ce n'est pas vrai. (Non! non!)

LE CIT. THIERS. Quand l'Italie est vaincue dans son armée, quand la population est effrayée, quand à l'enthousiasme de la veille succède un vif désir de la paix, vous venez nous demander de jeter nos générations sur les champs de bataille l'Europe! Ah! dites-le avec nous, vous demandez la plus insensée des révolutions. Cessez donc d'attaquer la politique de vos successeurs. Non, il faut empêcher que des conséquences de guerre se réalisent à l'extérieur; il faut empêcher aussi qu'aucune liberté soit étouffée.

Il faut donc une politique sage, sérieuse et non pas insensée.

Aller à Nice et à Chambéry, ah! c'est là ce que vous voulez faire! Mais vous oubliez que vous avez les Alpes à franchir! Votre politique est puérile. Il y a des provinces dont la fidélité est ébranlée; vous allez sans doute les rattacher au roi du Piémont? Vous irez donc au secours de cette monarchie?

A gauche. — Non! non!

LE CIT. THIERS. En Amérique, on a toujours rendu hommage à la France monarchique qui a fondé la République américaine. Pourquoi ne permettriez-vous pas à la jeune République française d'aller consolider le trône d'un roi?

Citoyens, vous voulez aller au secours de ce royaume, et vous croyez le faire en agissant ainsi...

A GAUCHE. Non! non!

LE CIT. TIERS. Non! Eh bien, tant mieux! Vous voulez donc négocier, mais sur quels principes? Ah! croyez-le, si les Autrichiens pouvaient former un vœu, ce serait que la question fût ainsi posée.

Je ne parlerai plus de cette politique. Que nous reste-t-il donc maintenant? Il ne nous reste qu'à négocier sur les bases de l'indépendance du Piémont.

Maintenant, oui, je le reconnais, c'est un grand malheur pour l'Italie, c'est aussi un malheur pour la France. La situation est grave, douloureuse. Personne ne peut le méconnaître; mais il est permis de réfléchir dans l'intérêt de tout le monde. Regardez les frontières : est ce que toutes les nations n'ont pas des sujets d'affliction? L'Autriche victorieuse n'a-t-elle pas les Russes à sa frontière? Est-ce que l'Allemagne ne voit pas la Russie dans un des Etats de la confédération germanique? Et l'Angleterre elle-même ne voit-elle pas le Russe sur le bas Danube? Toutes les nations ont donc des sujets de chagrin.

Un seul état fait exception; un seul profite de la désorganisation générale. Savez-vous ce qu'il faut faire pour que nous jouissions de cette paix qui nous manque? Il faut sortir du désordre, orgaiser nos forces. Savez-vous pourquoi le seul état qui soit tranquille est précisément celui dont le gouvernement est un gouvernement absolu, auquel je ne prétends certainement pas faire honneur en parlant ainsi? C'est que tous les autres gouvernemens sont hors de la politique naturelle et qu'ils ont besoin d'y rentrer. (Violente interruption à gauche.)

LE CIT. THIERS. J'ajoute que, pour une simple question d'influence, on demande à la France une guerre insensée.

La séance est suspendue pour un quart d'heure.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Citoyens, bien que j'aie à répondre à deux orateurs, je serai bref; car dans une question aussi grave les longs développemens ne sauraient me convenir. Je repondrai d'abord à quelques paroles du général Cavaignac.

On a dit que la politique du gouvernement provisoire et de la commission exécutive était à peu près la même que celle qui a été suivie par le ministère que présidait le général Cavaignac; j'ai déjà établi le contraire hier en démontrant par cinq citations différentes, par votre ordre du jour du 24 mai, et par le manifeste de M. de Lamartine que la France se regarderait engagée le jour où l'Italie lui demanderait un concours armé. Eh bien! cet appel ne nous a pas été fait; au contraire, Charles-Albert a repoussé notre intervention.

Sous le citoyen Cavaignac, en a-t-il été ainsi? Non. J'ai ici une dépêche qui prouve que la Lombardie et la Vénétie lui ont demandé son concours armé, et qu'on leur a répondu par une offre de négociation.

Et encore comment a-t-on négocié? On a négocié alors que l'on savait que l'Autriche ne négocierait que sur le base des traités de 1815.

Si ces faits sont vrais, et on ne les contestera pas, au lieu de traiter de l'indépendance de l'Italie, le gouvernement du général Cavaignac acceptait pour base de négociation une chose antipathique au pays, les traités de 1815.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. J'aborde un autre point. Le citoyen Cavaignac a dit : que la responsabilité n'était pas engagée, que l'Assemblée ordonnait, et que lui, bras docile, ne faisait qu'obéir. Ah! nous n'avons pas oublié comment les choses se sont passées. On venait dire à la tribune qu'on ne pouvait faire connaître les négociations, mais qu'on agirait dans l'intérêt de la France. Et l'Assemblée, sur la parole d'un soldat, accordait sa confiance.

Mais qu'on ne vienne pas dire qu'on a suivi une consigne. Encore une fois, cela n'est pas.

La responsabilité en est donc à vous; car de toutes les affaires diplomatiques vous avez gardé le silence. La politique que vous avez suivie était donc la vôtre et non celle de l'Assemblée. (Bravo! bravo!)

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. J'arrive au fait grave de la discussion, au discours du citoyen Thiers.

Le citoyen Thiers est entré dans tant de détails, que j'aurais peut-être eu quelque peine à lui répondre, si je n'avais été secouru par un souvenir. En effet, en 1840, j'ai entendu le citoyen Thiers soutenir la doctrine de la guerre.

LE CIT. THIERS. Non.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Le citoyen Thiers devait croire à la guerre en 1840, puisqu'à cette époque 800 millions ont été dépensés en prévision d'une guerre qui n'a pas eu lieu.

LE CIT. THIERS. Non.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. A plusieurs reprises, dans les débats de la chambre des députés, on a prouvé que cette campagne, ou plutôt ce projet, avait coûté à la France une somme telle que son trésor devait en souffrir pour longtemps. Il ne s'agit donc pas de dire non; il faut prouver. Des phrases, on en fait beaucoup... (Oui! oui!)

Vous avez beau dire, citoyen Thiers, en 1840 vous avez dû croire à la guerre, vous surexcitiez les populations et vous puisiez largement dans les trésors de l'Etat pour faire la guerre.

Or, pourquoi cette guerre? pour un intérêt éloigné; pour ne pas laisser à une puissance de l'influence en Orient. Ce n'était pas d'une nation ennemie campée aux portes de la France qu'il s'agissait alors, et cependant c'est vous qui osez dire qu'on ne se bat pas pour une question d'influence. (Très bien!) Vous êtes écrasé par votre passé. (Bravo! bravo!)

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Vous avez déclaré qu'il y avait trois politiques à suivre : une politique guerrière, une politique de médiation, et une troisième qui consiste à faire pour ne pas faire, et qui s'applique assez à la politique suivie par le ministère. (Approbations.) Si vous voulez la paix à tout prix, il faut avoir le courage de venir le dire à cette tribune.

Vous dites que la guerre avec l'Autriche est une grave affaire, et à ce sujet vous ajoutez avec un véritable dédain : Qu'est-ce que la sympathie des Peuples?

Ah! la cause de l'indépendance italienne n'est pas perdue parce que l'armée piémontaise a été vaincue sur le champ de bataille de Novare. Non, elle n'est pas perdue, et je vais vous démontrer que cette cause est plus vivace que jamais.

Je viens de recevoir tout à l'heure deux lettres, l'une de Bologne, l'autre de Milan. (Mouvement d'attention.)

Par la première, on m'apprend que le général Pepe avait culbuté six mille Autrichiens et qu'il les avait acculés sur le Pô.

Cette lettre m'apprend encore que les provinces de la Vénétie, jusque là réprimées, sont en pleine insurrection. Ces nouvelles sont exactes, car elles ont été adressées à une maison de Paris par un banquier de Bologne, qui donne des détails très circonstanciés sur ces événements.

L'autre dépêche, celle de Milan, écrite par un haut personnage, annonce que la ville est dans une grande fermentation, si elle n'est pas dans un soulèvement complet; Radetzki a envoyé l'ordre de bombarder Milan, et Bergame subit le bombardement depuis trois jours. (Mouvement.)

Une chose m'a affligé, messieurs; on est venu dire à cette tribune que la cause de Turin avait été abandonnée par les peuples d'Italie. Je demande si les Romains et les Toscans avaient eu le temps de se rendre sur le théâtre de la guerre, et c'est parce qu'ils n'ont pas eu le temps de s'y rendre que je dis que la cause de l'Italie n'est pas morte. (Approbation.)

Vous dites encore, citoyen Thiers, que la guerre avec l'Autriche c'est la guerre avec l'Europe. A une autre époque, quand vous défendiez à votre manière l'honneur de la France, que disait votre ami M. Duvergier de Hauranne? Il disait : On ne peut parler de l'honneur de la France sans qu'aussitôt on vienne dire que l'Europe va se soulever.

C'est de la rhétorique. Et M. Barrot, que disait-il en 1840, quand on parlait de la perturbation de l'Europe, à propos de l'honneur menacé de la France? Il disait que la question était mal engagée, qu'il ne s'agissait pas de la ruine européenne, mais de l'honneur de la France.

Vous le voyez donc bien, vous voulez agir sur nous comme on agissait sur vous, par la peur. (Oui! oui!)

Examinons mainenant, sans trouble, si la situation de la France, si son honneur exigent l'entrée de nos armées en Piémont.

Oui, la France est intéressée à entrer en Piémont, d'après le texte même de nos depêches, d'après les paroles de M. de Lamartine, qui disait à une députation italienne : « Allez dire à vos frères qu'ils ont aussi des frères en France, et que s'ils nous appellent nous irons à leurs secours. »

Vous ne pouvez donc pas reculer sans vous déshonorer; la France est engagée.

Ne fût-elle pas engagée, la France devrait encore aller au secours du Piémont. Qu'avons-nous fait depuis 50 ans? des alliances avec des rois; elles ont été malheureuses. Faisons donc des alliances avec les peuples.

Quoi, citoyen Thiers, vous qui avez une grande intelligence et qui avez vu la situation de l'Europe au 24 février, alors qu'en huit jours de temps, l'explosion n'avait pas épargné un seul coin du continent, alors que l'Allemagne, que l'Italie, la Valachie, la Hongrie répondaient au mouvement de Paris, vous dites qu'on ne peut pas compter sur la sympathie des peuples! Ah! vous blasphémez. (Applaudissements, sensation prolongée.)

Vous dites qu'autrefois les armées suivaient les rois contre la France. Oui, mais aujourd'hui les peuples sont émancipés.

Ah! M. Thiers! mais vous ne comprenez ni le présent ni l'avenir. (Très bien!)

On nous a dit aussi : Pourquoi, quand ces peuples se sont levés, n'avez-vous pas franchi la frontière? — Oui, ça été une faute. Nous aurions dû déployer l'étendard de la liberté et de la guerre, je le reconnais. Mais en abordant cette question, M. Thiers, vous avez été bien imprudent! Savez-vous en quel état la monarchie, en se sauvant, laissait la France. Sur 370 mille hommes, 60 mille au plus pouvaient marcher. Nous avons trouvé à Vincennes des cartouches de son qu'il a fallu refaire. (Hilarité.)

Vous avez dit encore que nous avions refusé les propositions faites par le cabinet autrichien et relatives à la Lombardie et à la Vénétie; certes nous connaissons les promesses des rois et nous aurions pu hésiter; mais, je l'assure, jamais aucune proposition de cette nature n'a été faite au gouvernement provisoire ni à la commission exécutive. Voici ce qu'il y a de vrai : Il y a eu une proposition faite à M. Casati, à Milan, mais il l'a refusée. Avait il consulté la France? Non.

Je vous demande maintenant ce qui reste de cette argumentation échafaudée contre nous? Il reste l'indépendance de l'Italie. Nous ne voulons pas la guerre pour la guerre, nous voulons l'honneur et l'intérêt de la France, et si, comme conséquence, la guerre éclatait, nous dirions : Mieux vaut une nation qui combat qu'une nation déshonorée. (Très bien! — Sensation prolongée.)

Je citerai, en finissant, les paroles du président de la République. Il disait que la France, pour conserver son honneur, pourrait faire au-delà de l'impossible. Eh bien! ce que nous demandons, nous, c'est qu'on fasse le possible. Je ne sais si je me trompe, je ne crois pas me tromper, mais il me semble que la France tout entière parle par ma voix, quand je m'écrie : La France préfère la mort au déshonneur. (Approbation.)

LE CIT. PRÉSIDENT. La parole est au citoyen président du conseil. (Mouvement d'attention.)

LE CIT. O. BARROT. Si la question était posée comme dans les termes que vient d'employer l'honorable citoyen Ledru-Rollin, si nous avions un choix à faire entre la guerre et l'honneur de la France, il n'y aurait dans cette Assemblée ni débat ni dissentiment.

Mais il n'est pas vrai que la France soit engagée; il n'est pas vrai que l'honneur de la France soit engagé à réparer les échecs profonds que certains hommes ont malheureusement, fatalement apportés à la cause de l'Italie.

Ces hommes ont brisé l'alliance des Etats indépendants de l'Italie dont les forces organisées étaient l'espérance et le rempart de l'Italie contre l'étranger; ils ont détruit tout cela, et quand par leurs imprudences coupables, par leurs exagérations criminelles ils ont compromis, ruiné pour un temps la cause italienne; vous nous dites : Courez-y; la France est engagée. Engagée! Comment ce serait pour la France un devoir de donner le sang de ses enfants, de verser ses trésors pour réparer les fautes de vos clubistes et de vos démagogues! Voilà ce que vous demandez, voilà ce que nous ne voulons pas. (Agitation à gauche.)

Je reviens à la question. Je ne suis pas de ceux qui regardent une question d'influence comme une question secondaire. L'influence de la France est engagée dans les questions italiennes. Elle vient de recevoir un profond et regrettable échec; je le reconnais, mais quel est le moyen de réparer cet échec, quel est le moyen de relever notre influence, de lui rendre sa prédominance? Ce moyen n'est pas celui que vous nous conseillez.

Nous n'irons pas dire aux Italiens : C'est la guerre au couteau qu'il faut commencer. (Réclamations à gauche.)

Plusieurs voix.—Qui a dit cela?

A droite.—Vous! le *Peuple*.

LE CIT. O. BARROT. Je dirai à l'Italie de se préparer à la liberté par un travail sérieux sur elle-même; je lui dirai : Secouez les mœurs des esclaves, et arrivez par un progrès assuré à la véritable liberté.

Si jamais nous sommes amenés à tirer l'épée pour une cause légitime, son premier devoir, son premier intérêt lui seront tracés par l'exemple que je viens de citer.

Ce moment ne nous paraît pas venu. Que nous demande-t-on pour le Piémont? Le secours d'une occupation, alors qu'il négocie, alors qu'il réclame l'évacuation de son territoire. Un tel conseil a droit de nous étonner.

Oui, si le vainqueur abusait de sa victoire, s'il se laissait entraîner à des excès trop fréquents, mais toujours regrettables, à ce moment-là, nous irions au secours du Piémont; mais sans cela...

M. JULES FAVRE. Je demande la parole.

M. ODILON-BARROT. Sans cela, je le demande, quelle serait la raison, l'opportunité de notre intervention?

On a dit qu'il y avait trois politiques. Non, il n'y en a que deux. Celle de M. Ledru-Rollin, c'est-à-dire le recours aux moyens extrêmes et la négociation armée.

Quant à cette politique, qui consisterait à occuper un point du Piémont, sans nécessité, sans motif déterminé, ce serait là quelque chose de puéril.

La vraie politique c'est d'armer, en cas d'éventualités, mais sans prendre d'engagement.

Les partisans de l'autre politique nous parlent au nom de l'honneur, et, dans leur langage, l'honneur, c'est la guerre; ils demandent l'affranchissement complet de l'Italie; mais eux-mêmes ont-ils jamais cru aux moyens de l'obtenir?

Cette politique, vous ne l'avez pas suivie alors, et vous venez nous la conseiller aujourd'hui que nos rapports sont établis avec les gouvernements réguliers, que des engagements résultent pour nous de négociations avec les gouvernements réguliers. Et vous nous dites en nous recommandant une pareille politique que nous n'avons pas de coalition à craindre! Quand nous promènerons partout la torche et le feu, vous croyez que les gouvernements ne se réuniront pas pour arrêter cet incendie universel?

Du reste, nous ne sommes pas arrivés aux affaires pour réparer les regrets du citoyen Ledru Rollin, mais pour réparer les ruines dont il a semé le sol de la patrie. (Murmures.)

A gauche. — Il a donné le suffrage universel.

LE CIT. O. BARROT. C'est à l'aide du suffrage universel que nous avons commencé cette œuvre; nous l'achèverons, j'espère, avec le suffrage universel.

A gauche. — Vous n'en voulez pas!

LE CIT. O. BARROT. Je ne comprends pas les récriminations auxquelles cette discussion a donné lieu, je ne m'y arrêtera pas.

On a voulu affaiblir la proposition du comité diplomatique. Le comité voulait dans une pensée nationale réunir toutes les forces du pays; nous le regretions. Mais nous ne soulèverons pas de discussions à cet égard; nous repoussons la politique qui nous est proposée de ce coté (la gauche); nous acceptons l'autorisation éventuelle d'agir suivant les intérêts et la dignité de la France.

M. Ledru-Rollin dit que nous ne connaissons pas la force du sentiment populaire, nous lui répondons qu'il ne paraît pas connaître la force que donnent la loyauté et la modération. (Murmures.)

Les citoyens Jules Favre et Dupont (de Bussac) se rencontrent à la tribune; le citoyen Jules Favre cède la parole.

LE CIT. DUPONT (de Bussac). On propose un ordre du jour dans lequel on consacre l'intégrité du Piémont; nous proposons, nous, un ordre du jour qui s'en réfère à la déclaration du 24 mai.

Laissons de côté les récriminations; discutons sans nous jeter des accusations réciproques; abordons franchement la question. Il ne s'agit pas ici de perturbateurs italiens ni de brouillons sans courage. Il s'agit de l'indépendance de l'Italie.

Je n'invoque pas la politique du gouvernement provisoire ni des gouvernements qui l'ont suivi, je la leur laisse. Je demande à l'Assemblée ce qu'elle a voulu le 24 mai? La Lombardie était insurgée, Venise était insurgée, la guerre était imminente entre elles et l'Autriche, vous avez proclamé l'affranchissement de l'Italie.

L'Assemblée ne peut revenir sans honte sur cette déclaration, il faut qu'elle déclare si elle veut maintenir sa résolution première ou sanctionner la politique du cabinet.

LE CIT. PRÉSIDENT. L'Assemblée se trouve en présence de deux ordres du jour : celui du citoyen Payer, celui du citoyen Flocon.

L'Assemblée accorde la priorité à l'ordre du jour de M. Payer.

On procède à un scrutin de division sur cet ordre du jour, qui donne le résultat suivant :

Votants,	764
Majorité,	383
Pour,	444
Contre,	320

La séance est levée à six heures un quart.

Bulletin de la Bourse du 31 mars.

Le bruit court à la Bourse que la haute cour a rendu son arrêt qui condamne à la deportation les principaux accusés excepté Courtais et Larger. Cette nouvelle mérite confirmation.

Le mouvement qui a eu lieu aujourd'hui est justifié par la liquidation qui se fera lundi. La réponse des primes faite au cours le plus élevé du mois a démontré que tous les besoins n'ont pas encore été remplis puisque les fonds sont restés très fermes.

Cependant, si les banquiers étrangers livraient toutes les rentes qu'ils ont vendues ces jours derniers, il serait possible que les cours s'en ressentissent.

Le 3 0|0 ouvre à 57 fr. et reste à 56 25.

Le 5 0|0 ouvre à 88 50; fait 89 50 au plus haut, et finit à 88 25.

Les actions de la Banque restent à 2,390 fr.

Les fonds de Naples à 81; les Romains à 73 1|2.

Le Saint-Germain finit à 430; la droite à 232 50; la gauche à 487 50; l'Orléans à 900; Rouen à 545; Havre à 285; Marseille à 227 50; Bâle à 403 75; Centre à 368 75; Bordeaux à 415; Nord à 463 75; Strasbourg à 373 75; Tours à Nantes à 333 75.

L'un des rédacteurs, gérant :
EUGÈNE CARPENTIER.

Imprimerie centrale de NAPOLÉON CHAIX ET Ce.